



# « Deux Nations, Une Fête »

## 1-2 AOÛT

# ENTREZ DANS LA DANSE

Page 12



Du 7 au 9  
**AOÛT**

### FÊTE DE COMMÉMORATION (1765) 250<sup>E</sup> DU DÉFRICHEMENT DES PREMIÈRES TERRES



DIMANCHE  
**9 AOÛT**

### FÊTE DE COMMÉMORATION (1865) 150<sup>E</sup> ÉGLISE ST. JAMES THE APOSTLE



Page 13



# « Deux Nations, Une Fête » 1-2 AOÛT

## ENTREZ DANS LA DANSE

Page 12



**DOSSIER  
CENTRAL**

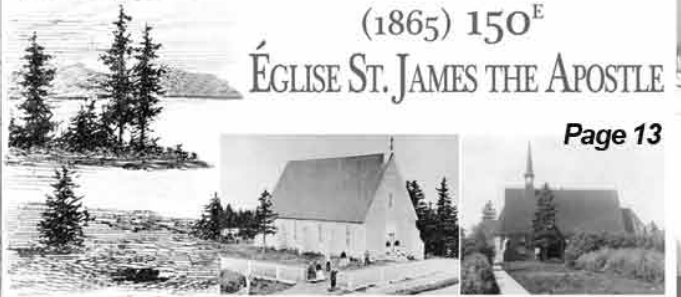
**Du 7 au 9  
AOÛT**

### FÊTE DE COMMÉMORATION (1765) 250<sup>E</sup> DU DÉFRICHEMENT DES PREMIÈRES TERRES



**DIMANCHE  
9 AOÛT**

### FÊTE DE COMMÉMORATION (1865) 150<sup>E</sup> ÉGLISE ST. JAMES THE APOSTLE



Page 13

# sommaire

Vol. 41, no 2 - Avril 2015

- 3 édito / vitalité cacouna
- 4 lettres ouvertes
- 5 fermières
- 7 loisirs kakou / footgolf
- 8 chronique malécite / fléché
- 9 corpo dével. / nettoyage
- 10 caisse pop
- 11 langue magique / sur le web
- 12 deux nations, une fête
- 13 150e église st. james
- 14 municipal
- 17 insp. en bâtiments
- 18 mot de la mairesse
- 19 babillard
- 20 chaperon vert / marées

Dossier central: Commémoration  
«Le Hameau de Cacona»

+ (distribution locale)  
notre cahier des services



## NOTRE COUVERTURE

\* Une troupe de danse autochtone nous invite à participer à la Fête qui rapprochera pour la 4e année nos 2 cultures les 1 et 2 août.

\*\* Visuels du panneau annonçant la Commémoration du 250e de cet été et du dossier central de ce numéro qui en donne les détails.

\*\*\* Visuel du panneau annonçant le 150e de l'église St. James.

Photos: Yvan Roy



# à la une

**DEUX NATIONS, UNE FÊTE**  
1 ET 2 AOÛT 2015  
VILLAGE DES ARTISANS ET POW WOW  
page 12

**LE HAMEAU DE CACONA**  
**COMMÉMORATION 250E**  
Du 7 AU 9 AOÛT 2015  
dossier central

**150E ÉGLISE ST. JAMES**  
DIMANCHE 9 AOÛT 2015  
PRESTATIONS GRATUITES  
ET MÉCHOUI-CONCERT  
page 13

## PARUTIONS 2015

Première date: réception matériel

2<sup>e</sup> date: distribution

#284 - SEP 3 / 10

#285 - OCT 22 / 29

#286 - DEC 10 / 17



## RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT

**CES 2 FINS DE SEMAINE D'ÉTÉ :**

**1 ET 2 AOÛT**

**« DEUX NATIONS, UNE FÊTE »**

**7, 8 ET 9 AOÛT**

**« COMMÉMORATIONS 2015 »**

Apprenez-en plus en p. 12, 13 et en dossier central



Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2014-2015, une aide au fonctionnement de 9602\$, du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

## Journal EPIK de Cacouna

- JOURNAL EPIK DE CACOUNA, [www.journalepik.com](http://www.journalepik.com)

C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « [epik@videotron.ca](mailto:epik@videotron.ca) »

- TIRAGE: 1025 exemplaires, 6 fois / an

- DISTRIBUTION:

Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).

MEMBERSHIP: 5.\$ / an

- PUBLICITÉ LOCALE: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.

AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$ ;

PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.

Contactez Yvan Roy (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à [epik@videotron.ca](mailto:epik@videotron.ca).

- CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;

Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.

- DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada, ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.

- POLITIQUE D'INFORMATION:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.



L'EPIK est  
membre de



Y  
V  
A  
N  
  
R  
O  
Y

**Cet été, trois fêtes rassembleront, sur deux fins de semaine, trois communautés ou groupes ayant des racines profondes à Cacouna: les familles souches, la communauté anglophone et la Première Nation malécite.**

En 1975, nous fêtons à Cacouna les 150 ans (1825) de la formation de la Paroisse et les 302 ans de concession de la seigneurie. Toutefois, avant l'érection canonique de 1825, plusieurs colons s'étaient établis à Cacouna et avaient formé le «Hameau de Cacona».

Les 7, 8 et 9 août prochains, l'histoire de ces premières familles et de ce premier hameau vous sera dévoilée. Les «Saindon» était une de ces familles souches. La maison de l'ancêtre Michel Saindon, aujourd'hui devenue «Gîte La Veilleuse», a d'ailleurs servi de maison-chapelle à partir de 1810. Nous aurons le plaisir de recevoir chez nous, à l'occasion de ces festivités de commémoration, le «Ras-

semblement des familles Saindon d'Amérique» qui viendra se connecter à la terre de «l'ancêtre». Un dossier spécial, au centre de ce numéro, vous fournit tous les détails.

Et dimanche, le 9 août, c'est avec la communauté anglophone que nous poursuivrons la fête pour commémorer les 150 ans de l'église St. James the Apostle. D'attrayantes activités vous sont proposées tout au long de la journée et de la soirée (page 13).

De plus, dès la fin de semaine précédente, les 1 et 2 août, le «village des artisans» reprendra vie au Parc Fontaine Claire, en même temps que le 6e Pow-Wow malécite sur la Réserve adjacente, pour cette 4e année de l'évènement «Deux Nations, Une Fête» (page 12). Nouveauté 2015: des chapiteaux permettront d'atténuer tout débordement de Mère-Nature sur les lieux des activités.

Redécouvrons donc cette terre d'accueil que nous partageons maintenant et réinventons de nouvelles façons de «vivre ensemble».



Bon été à chacune et à chacun !

### Vitalité Cacouna... BILAN ET RÉACTIONS PAR YVAN ROY

Un mouvement pour relancer la volonté de développement et l'image d'un Cacouna accueillant

**- Rencontre de presse du vendredi 17 avril 10h30 à la salle municipale de Cacouna.**

Couverte en page 9 du numéro d'avril et où le libellé suivant avait été annoncé:

« CITOYENS(es) ET CONTRIBUABLES DE CACOUNA,

Dans le but d'assurer la survie de nos commerces, nos services publics et la prospérité de notre village, nous sous-signataires pensons que l'implantation de commerces et d'industries soucieuses des normes environnementales peut cadrer parfaitement au sein de notre municipalité comme le propose la démarche du mouvement "Vitalité Cacouna" »

**- Rencontre publique du lundi 27 avril, 19h30 à la salle paroissiale.**

Un nouveau libellé est présenté:

«Selon Vitalité Cacouna, les normes environnementales sont importantes et empêchent les abus, mais elles ne doivent pas condamner notre communauté au déclin économique. Nos commerces, nos services et nos travailleurs ont droit à un futur digne de ce nom et en ce sens, les règles doivent obligatoirement permettre l'implantation de promoteurs aussi sérieux, respectueux et bien intentionnés que l'a été TransCanada Pipeline. Dorénavant l'avenir de Cacouna doit appartenir aux Cacounois.»

À cette soirée, plusieurs personnes se sont dites prêtes à travailler pour trouver de nouvelles avenues de développement mais surprises du changement de libellé et en désaccord avec l'inclusion de TransCanada dans ce libellé, étant donné que c'est un projet du passé et qu'elles aimeraient plutôt regarder vers l'avenir. On leur a répondu qu'il n'était pas question de remodifier le libellé. Beaucoup d'effort avait déjà été mis dans cette préparation et qu'ils iraient de l'avant avec ce qui est maintenant sur la table et que les signataires n'auraient qu'à dire s'ils sont en accord ou pas, ou indécis.



Tous les membres du conseil, qui avaient fait une pause dans leur soirée de plénière, étaient présents et sont passés à l'avant pour signer ledit sondage.

Dans les semaines qui ont suivi, une vingtaine de personnes ont fait du porte-à-porte pour accumuler les signatures.

**- À la mi-mai, un feuillet était distribué par la poste à tous les résidents. Il y était écrit:**

#### « VITALITÉ CACOUNA

Pour que nos jeunes puissent revenir travailler chez nous, avec des emplois de qualité une fois leurs études hors région terminées.

Pour que leurs parents et leurs familles n'aient pas à s'ennuyer et à souffrir de leur absence la vie durant.

Pour que nos commerces reflourissent et que nos commerçants continuent de nous sourire et de sourire à l'avenir.

Pour que notre école, notre bureau de poste et notre Caisse Populaire soient encore ouverts dans 10, 15 ou 20 ans.

Pour que nos débardeurs puissent gagner leur vie chez nous et non pas toujours dans d'autres ports, loin de chez eux.

Pour que nos chômeurs n'en soient plus et que notre communauté prospère et grandisse pour le plus grand bien de tous.

À Cacouna, l'environnement et le sort de nos semblables nous tiennent également et beaucoup à coeur.

Sondage à plus de 90% d'accord. »

**- Le 26 mai, Vitalité Cacouna dépose au Conseil les résultats du «sondage».**

J'étais hors région. Il n'y a pas eu de communiqué, mais on a pu lire dans l'InfoDimanche du 10 juin que, « sur les 802 signataires, 93% sont d'accord avec le libellé. Parmi les répondants, 51 personnes ne sont pas d'accord et 57 indécises; il y a eu moins de 10 abstentions. » Plusieurs réactions et commentaires ont paru sur le sujet dans divers médias écrits et électroniques. Deux lettres ouvertes sont parvenues à l'EPIK. Elles sont présentées dans les pages qui suivent.

## Lettre ouverte...

## Stupéfaction et déception ... !

J'ai été stupéfait de voir jusqu'où l'esprit mercantile et l'entêtement de certaines personnes pouvaient aller ; de voir que Madame Daris et le conseil municipal, qui se sont toujours dits ni pour ni contre le projet de TransCanada, viennent pourtant de relancer la compagnie avec un sondage n'ayant aucun fondement scientifique, montrant qu'une très forte majorité de gens sont favorables à l'installation d'un port pétrolier à Cacouna ; sondage dont la principale question mentionne en préambule que l'environnement est important, mais pas au point de nuire à l'économie. C'est vrai que l'environnement, il n'y a pas que ça dans la vie... Mais si on enlève l'environnement, que reste-t-il ???

Alors,

- faisant fi de toutes les recommandations scientifiques,
- faisant fi du fait que le promoteur a menti lors des sondages sous-marins qu'il a faits l'an dernier,
- faisant fi du fait que ce pétrole sera réservé exclusivement à l'exportation,
- faisant fi de l'augmentation substantielle de l'exploitation des sables bitumineux qui débouchera vers une pollution plus importante qu'elle ne l'a jamais été alors que le Canada est considéré comme un pays délinquant en cette matière,
- faisant fi que ce pipeline jonchera des milliers de propriétés tout au long des milliers de kilomètres qu'il devra parcourir,
- faisant fi des risques énormes pour l'environnement,

- faisant fi qu'un déversement dans le fleuve aurait des effets catastrophiques sur la vie marine et sur la pêche,
- faisant fi de la nuisance à l'industrie touristique,
- faisant fi des bélugas qui viennent d'être déclarés espèce en péril,
- faisant fi que d'énormes bateaux devront traverser deux océans avec des chargements à très hauts risques sur la moitié du globe,
- faisant fi du gros bon sens qui veut que l'on se tourne vers le futur en se délestant de notre dépendance aux énergies fossiles,
- faisant fi des eaux de ballaste que les bateaux devront délester avant d'emplir leurs cales de pétrole brut,
- faisant fi du peu de retombés par rapport au risque,
- faisant fi de l'impossibilité de récupérer le pétrole dans le fleuve en cas d'incident et d'autant plus si un déversement se produit en hiver,
- faisant fi du fait que Trans-Canada et le ministre Heurtel ont caché la vérité concernant les réels impacts des sondages du fond marin,
- faisant fi de la détérioration du milieu de reproduction de nombreuses espèces aviaires ;
- en un mot, faisant fi du gros bon sens, le conseil municipal a adopté une résolution à l'effet de relancer TransCanada pour les informer que les Cacounois et les Cacounaises sont prêts à faire fi de tous ces dan-

gers pour permettre à cette multinationale qui a connu son lot d'incidents et de mésaventures avec ses pipelines et de nombreux autres déversements. Voir les liens suivants pour plus d'information à ce sujet : <http://www.tsb.gc.ca/fra/stats/pipeline/2012/ss12.asp> <https://www.google.ca/#q=d%C3%A9versement+de+p%C3%A9trole>

J'invite aussi les lecteurs à prendre connaissance de l'article paru dans Paris Match en décembre dernier, (dont l'image ici-bas a été tirée), cette revue que l'on ne peut accuser d'être un journal pamphlétaire à la solde des environnementalistes, vous trouverez donc cet article à l'adresse Internet suivante : <http://www.parismatch.com/Actu/Economie/L-avenir-sombre-de-l-or-noir-540792>

Il semble que le conseil municipal et les promoteurs de ce sondage se croient seuls sur cette planète et qu'ils ne prennent pas en compte que nous ne sommes pas seuls et qu'en voulant faire partager tous ces risques qui s'étendront sur la moitié du globe entre l'Alberta, l'Inde et la Chine, pour que l'on ait à Cacouna, au plus quelques emplois de gardiens de sécurité et deux ou trois responsables et gestionnaires de la douzaine de réservoirs où sera stocké le brut...

Devant une telle aberration, je ne peux que manifester ma stupéfaction et ma très grande déception.

Serge Lemay, Cacouna

## Lettre ouverte...

## Le cliché de la satisfaction

Devant l'ample satisfaction souriante de la mairesse Daris et de Bernard Simard de Vitalité Cacouna dans la photo qui coiffe le papier de Mario Pelletier (Infodimanche, Vol. 24, No. 21, du mercredi 27 mai, 2015), on peut se méfier du résultat de ce sondage : «93% des personnes sondées sont d'accord avec le libellé». Or l'ambiguïté évidente du libellé pose problème: il s'agit de quatre affirmations qui, chacune, aurait dû faire l'objet d'une question posée aux citoyens. On inviterait Bernard Simard à constater qu'il est difficile, voire impossible, pour un citoyen de répondre par «Je suis totalement en accord» ou «Je suis totalement en désaccord» avec le libellé de la «question». Il est par contre très facile de répondre par ces choix à chacune de ces quatre différentes affirmations. Le résultat tant vanté de 93% subirait une telle dégringolade que même la mairesse Daris devrait réviser son avis à l'effet que cet exercice «prouve le pouls (sic) de la population de Cacouna».

Revoir chacun des énoncés permet d'y voir un peu plus clair et ainsi mesurer à sa juste valeur cet exercice de perversion d'un procédé démocratique important, le sondage public.

«Selon Vitalité Cacouna, les normes environnementales sont importantes et empêchent les abus, mais elles ne doivent pas condamner notre communauté au déclin économique.» On distingue deux affirmations totalement différentes et biaisées, auxquelles il est impossible de répondre avec les options de réponses présentées au citoyen. Le déclin économique ne saurait être attribué uniquement et principalement à des normes environnementales. Un «déclin économique» peut être expliqué par une multitude de facteurs tant sociologiques, démographiques, géographiques et économiques. Vouloir exagérer la responsabilité des normes environnementales dans les défis qui confrontent nos sociétés relève de la démagogie la plus répréhensible.

«Nos commerces, nos services et nos travailleurs ont droit à un futur digne de ce nom et en ce sens, les règles doivent obligatoirement permettre l'implantation de promoteurs aussi sérieux, respectueux et bien intentionnés que l'a été TransCanada Pipeline.» Deux affirmations sans liens logiques ni raisonnables confrontent le citoyen. La première tient du lieu commun et de l'évidence : impossible de ne pas être en accord avec ce souhait pour un avenir à la mesure des besoins et des désirs des citoyens. Ainsi donc «les règles doivent obligatoirement» – on s'arrête. De quelles «règles» s'agit-il et qui les a établies ? On ne nous en apprend rien. L'adverbe «obligatoirement» suggère qu'il y a un impératif auquel le citoyen ne saurait se soustraire, sans passer pour un trouble-fête, un obstacle à la prospérité et au progrès de son milieu. Et ce, quels que soient ce progrès et cette prospérité; quel qu'en soit le prix à payer par la collectivité, à qui on a fait miroiter la possibilité de retombées écono-

C'est en présence d'une trentaine de personnes que le Cercle des Fermières de Cacouna inaugurerait, le 23 juin dernier, son nouveau local et l'ouverture de son Expo-Vente annuelle.

En plus des représentants de la plupart des organismes locaux et de la Municipalité, deux ministres étaient également présents: le ministre du culte, le Père Gilles Frigon, et le ministre délégué aux Transports, Jean D'Amour.

Ce dernier a paru très intéressé et impressionné par le magnifique travail des Fermières; il s'est d'ailleurs montré ouvert à un don significatif pour marquer les 80 ans du Cercle.

Inutile de mentionner que ses paroles ne sont pas tombées dans des oreilles de sourds... L'achat d'un nouveau métier a été suggéré et les chances que le souhait se réalise semblent meilleures que s'il s'agissait d'une promesse d'élections.

Quant à l'exposition-vente, le nombre, la variété, l'originalité et la qualité des oeuvres exposées sont remarquables.



On y trouve des idées de cadeaux pour toute circonstance et de quoi combler bien des besoins.

BRAVO, Fermières de Cacouna, vous faites honneur à toutes celles qui vous ont précédées, depuis 80 ans !

*Yvan Roy*

1934

2014

Cercle des FERMIERES

**EXPO-VENTE**

**24 JUIN AU 2 AOÛT**

**ATELIER DES FERMIERES  
420 DU COUVENT, CACOUNA  
418-867-1781 #229**

**OUVERT TOUS LES JOURS**

**DE 10H À 16H30**



### Lettre ouverte... (Suite)

miques mirobolantes. Toutes les études sérieuses sur les retombées économiques annoncées par TransCanada Pipeline contredisent, de façon convaincante et appuyée, ces prévisions et laissent un doute immense et inquiétant quant à la crédibilité de ces prévisions.

La deuxième partie révèle, sans le moindre doute, l'objet réel de l'exercice. Qualifier l'attitude de TransCanada Pipeline de «sérieux, respectueux et bien intentionnés» relève de la malhonnêteté et de la flagornerie les plus désolantes. Qu'on se rappelle toutes les manigances, les tractations et les mensonges qu'a déployé, dans des restaurants chics et des hôtels de bon ton, cette firme albertaine. Toute la littérature sérieuse révèle les limites inadmissibles des politiques et manœuvres de TransCanada Pipeline afin de réaliser leur projet de livrer ce pétrole sale à un marché insouciant du prix écologique, social, humain et environnemental qu'entraînent son extraction et sa livraison.

La dernière affirmation est une vérité de La Palice : «Dorénavant l'avenir de Cacouna doit appartenir aux Cacounois.». N'en a-t-il pas toujours été ainsi? Les citoyens de Cacouna sont-ils incapables de déterminer

leur avenir sans qu'on vienne le leur dicter, avec l'appui de quelques valets locaux ? TransCanada Pipeline, qui jouit de l'appui inconditionnel de la mairesse Daris et de Bernard Simard, souhaite-t-il déterminer l'avenir des citoyens de Cacouna ?

Si l'avenir des citoyens de Cacouna leur appartient, il n'en va pas de même pour l'avenir du fleuve Saint-Laurent qui, lui, appartient aux citoyens du Québec. Occuper le rivage du fleuve ne donne en rien le privilège ni le droit d'en faire ce que bon leur semble. Il revient à toute la population du Québec de décider de l'avenir de NOTRE fleuve.

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous inquiéter de la moindre défaillance, inévitable et prévisible, du système d'exploitation des ressources pétrolières et de leur transport à partir d'un port à Cacouna. La mairesse Daris nous traite de « pas des personnes de la place», comme si cela invalidait toutes nos interventions pour protéger notre fleuve.

Il est plus que temps qu'une réflexion sérieuse et socialement responsable ait lieu afin d'établir les bases d'un nouveau modèle de développement respectueux, pérenne et viable permettant aux citoyens de Cacouna et de la région environnante de déterminer leur avenir. Pensons au po-

tentiel de développement récréotouristique, immense et prometteur.

L'exercice démagogique répréhensible auquel se livre Vitalité Cacouna avec ce sondage bidon devrait être condamné pour ce qu'il est : une ultime tentative pour ramener TransCanada Pipeline dans la région et, vraisemblablement, garnir quelques poches déjà bien garnies.

Notre solidarité avec les citoyens de Cacouna, n'en déplaise à la mairesse Daris, est inconditionnelle et engagée. Cette solidarité n'admet pas qu'on mette en péril toute la riche biodiversité de ce magnifique milieu de vie pour l'immédiat enrichissement de quelques individus aux allégeances douteuses.

Avant le cirque médiatique mis en place par TransCanada Pipeline, il y avait eu un très sérieux projet de cale sèche pour Cacouna, qui aurait garanti, à long terme, des emplois réels, avec de bons salaires et sans graves conséquences sur l'habitat des bélugas. Qu'est-il devenu ? Pourquoi a-t-il été écarté ? N'y aurait-il pas d'autres projets viables, prometteurs et valorisants que les citoyens de Cacouna pourraient mettre en place et mener à bon terme ?

Jacques Lemieux  
Citoyen de L'Isle-Verte  
8 juin 2015



## VOTRE NOUVELLE DEMEURE SERA-T-ELLE UNE MAISON EFFICACE ?

Lors de l'achat d'une maison neuve, Hydro-Québec vous encourage à rechercher une maison efficace, c'est-à-dire performante en termes d'efficacité énergétique. Ainsi, vous réduirez vos coûts d'électricité pour les années à venir !

Demandez une maison efficace à votre constructeur.

Pour connaître les caractéristiques d'une maison efficace, visitez [hydroquebec.com/residentiel/maisons-efficaces](http://hydroquebec.com/residentiel/maisons-efficaces).



**MIEUX  
CONSOMMER**

**Hydro  
Québec**

Participez au tirage d'ici le 20 mars 2016. Vous pourriez recevoir un chèque de remboursement de vos achats d'électroménagers certifiés ENERGY STAR. Le participant dont le nom aura été tiré au sort devra répondre à une question d'habileté mathématique. Le prix a une valeur approximative de 8 000 \$. Certaines conditions s'appliquent. Consultez le règlement complet pour plus de renseignements à [hydroquebec.com/residentiel/maisons-efficaces](http://hydroquebec.com/residentiel/maisons-efficaces).

DU «**FOOTGOLF**»  
À CACOUNA



Le jeudi 16 juin avait lieu l'ouverture officielle du tout nouveau parcours de footgolf à Cacouna.

Le footgolf est un sport de précision se jouant en plein air, qui consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de soccer dans un trou, avec le moins de frappes possibles, d'après des règles proches du golf. Cette nouveauté permettra de diversifier l'utilisation de ce magnifique parcours et de favoriser l'activité physique auprès des jeunes et moins jeunes.

Les 17 et 18 juin, le club a reçu la visite de 130 élèves des écoles primaires de Cacouna et de St-Arsène, pour les initier à ce nouveau sport.

Les trous sont moins longs que ceux du golf, donnant un parcours de 18 trous (environ 2 heures) avec une normale de 71 coups pour les adultes et 89 coups pour les enfants de 12 ans et moins. On peut jouer à 4, 5 et même 6 joueurs sur le même trou.

Le footgolf sera offert les jeudis entre 13 h et 14 h et les samedis et dimanches à partir de 15 h. Pour les adultes, le coût sera de 15\$. Pour les 12-17 ans, il en coûtera 9\$. Les moins de 12 ans, accompagnés d'un adulte, joueront pour 6 \$. Un forfait famille (2 adultes et 2 enfants) sera aussi disponible à 35 \$. Des prix de groupe seront aussi offerts. Les membres du club de golf auront accès gratuitement au parcours de footgolf.

Pour réserver un départ, organiser une sortie de groupe ou un tournoi de footgolf, veuillez contacter le Pro-shop au 418 862-9649.

**À L'EAU LES POMPIERS!**  
Pour les petits et les grands

**GLISSADE D'EAU ET BANANE GÉANTES**

Tombe-à-l'eau  
Gladiateur  
Fusils et ballounes d'eau  
Jeux d'eau  
Maquillage  
Crème glacée  
Hot dog et friandises  
Bar tropical

**SAMEDI 11 JUILLET 2015**  
en cas de pluie, remis au  
**SAMEDI 18 JUILLET 2015**  
11h30 à 18h  
**RUE DE LA FABRIQUE**



**PARC CÔTIER KISKOTUK**

Le point sur ses réalisations et projets  
À l'occasion de son AGA du 15 juin, le comité du parc côtier précisait l'avancement des travaux actuels de sentiers de vélo de montagne et de cross-country dans le secteur des Faucons. Un camping rustique avec services, dans le secteur des Passereaux, et un



pôle d'accueil non permanent sont prévus au cours de la prochaine année.  
Une exposition photographique «Harfangs du Marais» peut être visitée à la Maison Girard jusqu'au 15 septembre. Jean-Claude Pelletier et Alain Boucher les ont croqués dans leur milieu de vie près de chez nous.

Sur la photo: Cynthia Calusic, Ghislaine Daris et Robert Gagnon, du comité du parc côtier.

# PORTRAIT CULTUREL

(Suite 3)

Laurence Côté-Cournoyer  
Agente de développement culturel



(Suite et fin) C'est en 1989 que les Malécites furent reconnus comme la 11<sup>e</sup> nation autochtone du Québec. Il y a aujourd'hui 1 400 membres actifs. La provenance de ces membres, dont 80% sont statuéés, est variée. Ils proviennent majoritairement du Québec, plus particulièrement du Bas-Saint-Laurent (21%) et de la Côte Nord (18%). Les membres sont majoritairement âgés de 45 à 54 ans et de 65 ans et plus. La PNMV est la seule Première Nation regroupant des Malécites au Québec, mais il existe d'autres communautés en Amérique du Nord. En effet, il y a des communautés malécites au Nouveau-Brunswick et au Maine. N'ayant pas vécu de diaspora, ils ont conservés leurs traditions et certains parlent encore la langue.

La réserve de Cacouna et de Whitworth sont toutes deux situées dans la MRC de Rivière-du-Loup. Celle de Cacouna se trouve à 13km au nord-est de la ville de Rivière-du-Loup et est d'une superficie de 1603m<sup>2</sup>. La réserve de Whitworth, quant à elle d'une superficie de 1 690 000m<sup>2</sup>, se trouve dans les terres des cantons de Whitworth à 30km au sud de la ville de Rivière-du-Loup.

La PNMV se réapproprie depuis plusieurs années l'utilisation de son territoire par le biais de ses activités traditionnelles telles la chasse et la pêche à des fins alimentaires et sociales. Grâce à cette volonté de réappropriation de ses coutumes, la chasse communautaire renforce les liens avec la nature et entre les membres. Cette activité traditionnelle est rassembleuse et permet de redonner à la communauté les bienfaits de la terre mère par une distribution de viande et de poisson à la grandeur de la province puisque les membres sont tous hors réserve. De plus, la PNMV participe à la gestion forestière, ce qui lui permet de renforcer ses capacités de gestion tout en respectant ses valeurs et l'environnement. Pour finir, la PNMV est partenaire avec différentes MRC et organismes du Bas-Saint-Laurent dans l'élaboration de projets communs.

La Première Nation Malécite de Viger est active dans le secteur des pêches depuis une quinzaine d'années. Le droit de pêche de subsistance a été déclaré droit ancestral avec le jugement Sparrow de la cour Suprême du Canada de 1999 puisque les Malécites étaient signataires du traité de paix et d'amitié de 1760. Avec différents quotas et zones de pêche, crevettes, crabes, oursins, poissons de fonds, concombres de mer et buccins sont pêchés par trois bateaux de la Première Nation et la majorité des pêcheurs sont malécites. Cette pêche commerciale a permis de développer grandement la PNMV au plan économique et de permettre aux membres de travailler au développement de la Nation.



## CHRONIQUE FLÉCHÉE

# HISTOIRE ET ORIGINE DU FLÉCHÉ “L'ART DU TISSAGE AUX DOIGTS”

Parmi les plus anciennes techniques utilisées par l'homme se trouvent le tressage et le tissage de fibres végétales naturelles. Depuis des temps immémoriaux, l'homme primitif, pour couvrir sa nudité et se protéger du froid, a tissé des toiles (texta) et des toits (tecta) en entrecroisant régulièrement des fibres, vraisemblablement avec les doigts.

## DE LA NAISSANCE AU DÉCLIN D'UNE PRATIQUE

Dès l'origine, commençant par maîtriser la transformation de diverses fibres offertes par la nature dans son environnement, l'homme découvre les gestes nécessaires à leur assemblage. Il sait déjà filer en étirant et roulant les fibres sur ses cuisses.

Où cela s'est-il passé pour la première fois, et quand? Mystère!... Mais on peut quand même confirmer que le tissage remonte à la plus haute Antiquité. Des groupes humains s'organisent alors. Soit familial ou tribal, le tissage devient une activité artisanale de plus en plus normalisée. À partir de cet instant, quelque part et en des temps inconnus, tout ce qui est “création textile” est en germination, de la plus simple et fonctionnelle à la plus expressive et unique.

Comment s'est développée la ceinture fléchée? Par manque d'indices, on est encore loin de pouvoir répondre avec certitude à cette question car les matières textiles naturelles sont biodégradables, fragiles à l'usure du temps et se décomposent discrètement. Plus de recherches ont toutefois démontré que le chevron est un motif universel car on en retrouve au Japon du 6<sup>e</sup> siècle jusqu'aux pays de l'Europe de l'Est, dans les pays scandinaves chez les Vikings, en Israël et en Afrique du Nord.

De notre côté, il existe un grand vide sur les traditions textiles concernant les peuples d'Amérique du Nord. En revanche, les traces laissées depuis l'Amérique Centrale jusqu'au Pérou sont plus riches et significatives. On le constatera plus tard.

Nous venons donc de parcourir, du mieux qu'on a pu, quelques siècles des débuts probables de l'histoire d'une des activités humaines des plus remarquables, et des moins bien connues. Avant d'aller plus loin, marquons ici une pause! D'autres articles intéressants traiteront des fibres naturelles utilisées et les traces laissées seront présentées en différentes périodes, de l'histoire plus récente et plus connue jusqu'à nos jours.

GINETTE LEGENDRE, RECHERCHISTE MÉTISSE



À ce salon qui a attiré plus de 700 visiteurs, 21 auteurs sur les 80 présents venaient du BSL. Parmi eux, Lynda Dionne et Georges Pelletier, de Cacouna, y présentaient leurs publications passées et leur nouveau livre à paraître sur l'histoire du Platin (actuel Parc des Chutes) de Riv.-du-Loup.

## Corpo de DÉVELOPPEMENT



**NOTRE MISSION:** La corporation de développement de Cacouna a pour mission de promouvoir le dynamisme de la communauté et de créer un climat favorable à l'émergence de projets.

**NOTRE IMPLICATION, NOS LIMITES:** En tant qu'OSBL (organisme sans but lucratif), la corporation locale peut, entre autres, parrainer ou chapeauter des comités ou groupes de personnes (non incorporés) sur des projets qui répondent aux objectifs communautaires de la corporation, par exemple au niveau des demandes de subventions.

Tous les administrateurs agissant de manière bénévole, les actions et projets qui sont mis de l'avant ne peuvent être réalisés que si un nombre suffisant de personnes s'y impliquent et collaborent. La corporation n'est donc pas là pour répondre à tous les désirs de développement des citoyens mais plutôt pour faciliter et soutenir les démarches de citoyens prêts à s'investir dans des projets communautaires de développement.

Nous nous proposons, dans chacune des parutions, de vous mettre au courant de l'évolution ou de la tenue des activités ou projets dans lesquels la corporation est impliquée.

### RÉSERVEZ VOS 2 PREMIÈRES FINS DE SEMAINE D'AOÛT!

D'abord, la 4<sup>e</sup> édition de «Deux Nations, Une Fête» aura lieu cette année les 1 et 2 août de 12h à 17h avec, cette fois, un grand chapiteau offrant abri et animations et reliant les 2 espaces de l'évènement: le lieu du Pow-Wow des Malécites (6<sup>e</sup> édition) et le village (10 kiosques) des artisans au Parc Fontaine Claire.

La fin de semaine suivante, 7, 8 et 9 août, deux commémorations seront célébrées: 250 ans de la création (1765) du *Hameau de Cacona*, et le 150<sup>e</sup> anniversaire (1865) de l'Église St. James the Apostle. (*Détails dans ce numéro*)

Si vous êtes disposés à donner un coup de pouce ou un bon coup d'épaule à l'occasion de ces activités ou projets, faites connaître votre intérêt et vos disponibilités à Karine Boutin, agente de développement communautaire, qui vous informera des besoins. 867-1781 #5.

### ADMINISTRATEURS 2015-2016 ET AGENTS



De gauche à droite: Karine Boutin, agente de développement communautaire; **Fabien Nadeau**, président; **Christine Belliveau**, administratrice; **Élise Marquis**, secrétaire; **Hélène Leclerc**, trésorière; **Gaétane Plourde**, administratrice; **Francine Côté**, déléguée municipale; **Yvan Roy**, vice-président; et, absent sur la photo, **Gérald Dionne**, agente de développement rural.



**DIMANCHE  
7 JUIN 2015**



«Journée Mondiale de l'Océan»

**NETTOYAGE DES BERGES**



26 personnes assistent à la présentation d'ouverture sur «Les écosystèmes côtiers» par Élise Marquis, de OBKIR.



Après 3 heures de ramassage sur 3,5km de plage: ces 240 kg de plastique, foam, bois, métal et autres déchets ne se retrouveront pas dans les estomacs des poissons, oiseaux ou mammifères marins, ni à travers les laisses des plages.



13h 00, fin de l'opération et rassemblement au Parc Fontaine Claire pour déguster ensemble pizzas, bières, liqueur que Luc, du Marché Desbiens & Fils, a généreusement préparé et commandité pour l'occasion. YR

## CONCOURS 60 JOURS D'ODYSSÉE DU 25 MAI AU 5 JUILLET

Pour participer, les gens pourront :

1. Demander une carte Visa Or odyssee ou migrer vers La carte Or Odyssee : 3 chances de gagner
2. Remplir le formulaire d'inscription sur [Odyssee60jours.com](http://Odyssee60jours.com) : 1 chance de gagner

Prix

Un chèque cadeau pour un voyage d'au maximum 60 jours d'une valeur de 30 000 \$ CAD valide jusqu'au 28 juillet 2017 qui provient de l'agence de voyage Mont St-Hilaire.

Date du tirage

28 juillet 2015



Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Voir les détails et conditions dans le règlement du concours.

---

### Conseil de FABRIQUE

#### **VISITE DE L'ÉGLISE**

La demande faite en novembre 2014 a été refusée, due à un nombre considérable de projets.

#### **PÈLERINAGE DES NAVIGATEURS**

Nous accueillerons les pèlerins du 13 juin au 29 juin.

Les personnes désireuses de venir les accompagner appellent au presbytère. Plusieurs bénévoles ont donné leur nom, il reste encore des soirs à combler.

#### **TERRAIN**

La Fabrique possède encore un terrain à vendre, sur la rue de la Fabrique.

Pour information: Marie-Louis Plourde, au 418-862-5613

#### **CAPITATION**

La campagne se poursuit, c'est la principale source de revenus qui nous permet de donner des services de qualité à la population. Présentement nous avons recueilli la somme de 15 200\$.

Nous comptons sur la précieuse collaboration de ceux et celles qui n'ont pas encore fait leur don. Merci !

*Bon été à tous!*

*Claudette Larochelle, présidente*

# Commémoration des premières concessions du « HAMEAU DE CACONA »

par Lynda Dionne et Georges Pelletier

Plan de la seigneurie de rivière du Loup,  
Pierre Lambert, 1830  
Archives de l'arpentage, Ministère de  
l'Énergie et des Ressources  
du Québec, Coll. Seigneurie



Les terres fertiles de la vallée du Saint-Laurent furent propices à la colonisation. Dans la seigneurie LeParc, celles en face de l'île de Cacona furent les premières à être allouées, en 1765. Ces défricheurs dépendaient étroitement du fleuve pour se déplacer et obtenir une partie de leur subsistance.

Vue du bras du fleuve avec les pêches à fascines entre Cacouna et île Verte, en 1927, Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. E 21, S110, SS1, SSS1, PN47-37



«Cacona forme presque une île, étant séparé de la terre ferme par un petit marais qui dans le printemps offre toujours un pâturage très fertile : sur la Pointe de Cacona il y a plusieurs habitans.»

Joseph Bouchette, arpenteur, 1815

Photo Ernest Mercier, coll. Georges Pelletier

Au tout début de la prise de possession des seigneuries LeParc (1673) et Villeray (1689), seulement des pêcheurs fréquentaient les abords du fleuve. Près de la pointe est de l'île de Cacona (Gros-Cacouna), des hommes venus du Kamouraska entretenaient et surveillaient la grande pêche à marsouins et les pêches à fascines du seigneur de la rivière du Loup. Arrivé vers la fin de l'année 1758, un premier groupe d'Acadiens qui fuyaient la déportation s'installa pour l'hiver dans les cabanes des pêcheurs sur l'île, puis les familles continuèrent leur route. C'est à ce même endroit que fut concédée, en 1763, la première terre du fief LeParc à l'agriculteur Philippe Asselin, mais ce dernier n'y habita pas.

D'autres familles d'Acadie, les Saindon, les Godin, les Bergeron et les Guichard empruntèrent le même chemin d'exil, s'arrêtèrent au même endroit et décidèrent de s'y établir. D'abord, ces «squatters» se construisirent des abris temporaires avant d'obtenir des terres sur la berge près des marais. En 1765, Isaac Warden, représentant du seigneur de la rivière du Loup leur alloua des concessions. Ces Acadiens furent réellement les premiers habitants du lieu. Dans ce premier hameau de Cacona, il y avait 45 censitaires en 1786. En

bordure d'un ruisseau, un petit moulin à farine avait été construit pour moudre leur blé. Un relais de poste avait été installé dans la maison du capitaine de milice Pierre Sirois. Sur le sentier près des battures, la demeure construite par le notaire Michel Saindon était la plus grande et son fils Jean permit que les habitants s'y rassemblent pour entendre la messe entre 1789 et 1809.

Dès l'amorce de la colonisation, cinq lieux se démarquèrent en bordure du Saint-Laurent. À chaque endroit, une poignée d'hommes et de femmes s'identifièrent comme habitants de « Cacona », de l'Anse-au-Persil, du Bord de l'eau, de l'île Verte ou de la Fontaine Claire. À ce dernier endroit, on construisit la chapelle sur le co-teau, en 1809, après que la paroisse de Kakouna fut officiellement délimitée et placée sous le patronage de Saint-Georges.

## L'exposition « La vie rurale entre 1890 et 1960 » par Lynda Dionne

*Au cours de la fin de semaine des Commémorations, nous soulignerons les 250 ans de la concession des premières terres de Cacouna. Le vendredi 7 août (19:30) à la salle paroissiale, nous rendrons hommage à plusieurs générations d'agriculteurs avec l'exposition d'une quarantaine de photographies prises entre 1890 et 1960.*



*La construction de la grange du cultivateur et menuisier Herménégide Mercier. Vers 1890, son fils Ernest photographe, immortalisa cette scène typique de la vie sur la ferme familiale.*

Source : Essai sur l'histoire civile et sociale de Kakouna, 1975

L'exposition de photographies vous fera voyager dans le passé et dans les différents secteurs agricoles: du haut du village au bas de Cacouna en allant vers la Rivière-des-Vases ainsi qu'au petit Rang 2. Vous verrez qu'un bœuf était un animal fort apprécié pour la grosse besogne. Dans les années 1930, certains cultivateurs-pêcheurs du Bord-de-l'eau l'attelaient pour labourer, sortir le bois, tirer leur tombereau chargé de poissons, ramener les chalands avec la récolte de mousse de mer et même promener la famille. Les voisins, les amis ou les membres de la famille se réunissaient pour aider à monter la structure et les murs d'une grange. C'était toute une corvée. Pendant la récolte des patates, les enfants étaient aussi mis à contribution. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la moindre parcelle de terre était cultivée, même celles en bordure de la plage.



*Pendant la récolte des patates, toute la famille de Charles Dumont était mise à contribution. Ici les jeunes fils Paul-Aimé et André ramènent les quarts à la ferme, vers 1947.*

Coll. Annette Dumont



*L'arrivée des champs de la famille du cultivateur Jean-Baptiste Dumont entassée sur le voyage de foin tirée par le bœuf, en 1927.*

Coll. Jacques Michaud, ptre

Sur ces anciennes photos, vous verrez des cultivateurs, des jardiniers, des marchands ambulants qui vendaient leurs produits aux habitants et villégiateurs de Cacouna. Des jeunes citadins en vacances profitaient de la vie sur la ferme : ils côtoyaient les veaux, les vaches, le cheval et tous les oiseaux de la basse-cour. Même les plus vieux participaient à la récolte du foin à la fourche. À l'époque, il n'était pas rare de voir des vaches dans les champs broutant à leur guise, herbes et fleurs. Pour la traite du soir, les enfants du fermier devaient courir les prés pour quérir les bêtes en pacage jusqu'à la petite rivière du Loup. À la ferme, les œufs frais tout comme la crème et le beurre étaient au menu. Les cultivateurs empruntaient la rue Robichaud avec leurs voitures chargées de bidons de lait en direction de la beurrerie Lévesque. À Cacouna, presque chaque famille de cultivateurs possédait un four extérieur pour cuire les belles miches de pain.



*Madame David Lebel s'affairait à sortir les belles miches du four. Vers 1930, plusieurs familles en vacances arrêtaient chez elle acheter du pain encore chaud.*

Carte postale de Rivard Frères Enr. Éditeurs Cacouna, P.Q. Novelty Mfg. Co. Ltd., Montréal, coll. Lucienne Roy

**Film documentaire**  
de Marie-Tudor Montizambert  
«LA VIE À CACOUNA DANS LES ANNÉES 1940-50»



En soirée du vendredi, il y aura la présentation d'un film réalisé par madame Mary Tudor Montizambert. Entre 1930 et 1950, cette estivante immortalisa des scènes de la vie quotidienne à la ferme. Ce visionnement permettra à plusieurs personnes de partager leurs souvenirs et, pour les plus jeunes, de découvrir le travail d'autrefois.

**À cette soirée, vous pourrez aussi vous procurer le napperon soulignant la Commémoration des 250 ans de la concession des premières terres.**

## REMERCIEMENTS

*Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont prêté ces photographies. Ce sont mesdames Ghislaine Bérubé, Isabelle B. Caron, Jacqueline Desjardins, Annette Dumont, Maryse et Mercédès Dubé, Lucienne Roy et messieurs Gilles Côté, David Crombie, Yvon Desjardins, Jean-Marie Fraser, Bertrand Gaudreau, Ls-Philippe Michaud, Réal Rioux, Normand Rivard et certains collectionneurs dont Richard Michaud et son frère Jacques.*

*Nous sommes aussi très reconnaissants à la famille de Sylvio Côté, particulièrement à son fils Ovide, pour nous avoir donné les films de Mary Tudor Montizambert. Ces précieux documents sont maintenant conservés au Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup.*

*Au cours des années, plusieurs de ces anciennes photographies ont été recueillies, les premières le furent pour l'Essai sur l'histoire civile et sociale de Kakouna de 1975, d'autres furent ensuite amassées pour illustrer les différents dossiers historiques que nous avons publiés dans le journal EPIK ainsi que le livre Commerce et villégiature à Cacouna aux 19e et 20e siècles, dont nous sommes les auteurs.*

Georges Pelletier et Lynda Dionne

## L'exposition

### «LES DENTELLES DE GRAND-MÈRE»



*Avant la formation du cercle des fermières de Cacouna, il y avait des artisanes qui se réunissaient pour travailler ensemble. Vers 1900, un groupe de fileuse posait fièrement avec leurs rouets. Source : Essai sur l'histoire civile et sociale de Kakouna, 1975*

Comme en 1994 avec les dentelles Victoria, mais cette fois **au deuxième étage (mezzanine) de la salle paroissiale, une exposition rendra hommage au travail de plusieurs générations de femmes.** Vous pourrez admirer leur habileté à confectionner des robes, des collets, de jolis sous-vêtements, des camisoles et des jupons tous parés de broderies et de rubans de dentelles. Également, il s'y trouvera étalés des trousseaux de baptême, des vêtements de confirmation et trousseau de mariage (des nappes, des centres de table méticuleusement brodés ou crochetés et des couvertures). Confectionnés au cours de la période de 1890 à 1950, certains ouvrages sont des souvenirs des familles Rancourt, Dumais, Pelletier et Dionne.

Toute la splendeur de la dentelle sera mise en évidence avec cette exposition montée par Lynda Dionne pour la fin de semaine des Commémorations du 7 au 9 août. **Vous pourrez y accéder lorsqu'il y aura des activités dans la salle.**

De plus, pour tous ceux qui voudront en savoir davantage sur la fabrication de la dentelle aux fuseaux, **vous pourrez assister, le dimanche 9 août à 10:30, à une démonstration de la dentellière Francine Forget de Cacouna.**



*Exposition au 2e étage du Magasin Général Sirois, en 1994. Photo: Denis Pelletier*

## LES PREMIERS HABITANTS DE CACOUNA

par Georges Pelletier



Cette maison fut construite par Michel Saindon. Après son installation, il exerça le métier de marchand et d'arpenteur, mais surtout celui de notaire pour le territoire s'étendant de Kamouraska à Rimouski. Entre 1769 et 1780, il rédigea près de 600 contrats pour les premiers habitants. La moitié de sa concession et sa demeure passèrent à son fils Jean et, à partir de 1789, cette dernière servit de maison-chapelle jusqu'à la construction de la première église en 1809. Photo tirée de Laurent Saindon, Histoire et Généalogie de la famille Saindon d'Amérique du Nord, Tome 1: histoire, p. 85

En 1765, ce furent d'abord des familles arrivant d'Acadie (Saindon, Bergeron, Gaudin, Guichard et Doucet) qui s'établirent à «Cacona». Au cours des trente-trois années suivantes, des gens venus de Kamouraska, de Charlevoix et même d'Écosse les rejoignirent sur le premier rang des seigneuries LeParc et Villeray. Ces nouvelles familles se nommaient : Hudon dit Beaulieu, Chalou, Chapaux, Côté, Dessin dit St-Pierre, Émont, Fraser, Gagnon, Gasepard, Giguier, Gosselin, Grandmaison, Guérette dit Dumont, Hiard, Laplante, Lebel, Malenfant, Melanson, Métayé, Michaud, Moreau, Morin, Ouellet, Pelletier ou Peltier, Sérrien dit Langlais, Servant, Simard, Sirois, Soucy, St-Jorre dit Sergerie et Vaillancourt.

Pendant la première partie du 19<sup>e</sup> siècle (1800-1825), le mouvement de colonisation s'étendit aux cinq rangs de la nouvelle paroisse de St-George de Kakouna.

### Ces arrivants s'appelaient :

Albert, Bastille, Bélanger, Bérubé,  
Blanchet, Bonenfant, Bouchard, Boucher,  
Caron, Castonguay, Cayouette,  
Chamberland, Charest, Chassé, Chenard,  
Chénéchal, Chouinard, Couturier,  
Cureux dit Saint-Germain,  
Dandurand dit Marcheterre,  
Denis dit Kimper, Dion, Dionne, Dubé,  
Dumais, Dumas, Fonjami dit Vadeboncoeur,  
Fortin, Fournier, Gamache, Gasseau,  
Guay, Gaultier dit Larouche, Hambleton,  
Jeannot dit Callot, Johnson, Lajoie,  
Leclerc dit Francoeur, Labrie, Lamard,

Landry, Larue, Lavoie, Levasseur,  
Lévesque, Lisot, Litalien dit Lumière,  
Mailloux, Marchand, Martin,  
Canac dit Marquis, Mercier,  
Mignier dit Lagacé,  
Miville dit Deschênes, Morneau,  
Nadeau, Nickner/Dickner, Paradis,  
Perreault, Plourde, Phaucas dit Raymond,  
Rioux, Robichaud, Robinson, Roussel,  
Roy dit Voisine, Roy dit Lauzier,  
Roy dit Desjardins, Saint-Amant,  
Paillant dit St-Onge,  
Gervais dit Talbot, Tardif, Thibault,  
Tremblé et Terriault

EN 2015, NOUS SOULIGNONS AVEC FIERTÉ LE COURAGE ET LA DÉTERMINATION DE NOS PRÉDÉCESSEURS QUI ONT FAÇONNÉ NOTRE COIN DE PAYS.

## Commémoration des premières concessions du

## «HAMEAU DE CACONA»

**VENDREDI 7 AOÛT 2015** (Salle paroissiale)

19H 30 - OUVERTURE

- EXPOSITIONS: «LES DENTELLES DE GRAND-MÈRE» et  
«LA VIE RURALE ENTRE 1890 ET 1960» (Contribution volontaire)

20H 30 - FILM DOCUMENTAIRE «LA VIE À CACOUNA DANS LES ANNÉES 1940-50» (MARIE-TUDOR MONTIZAMBERT)

- DÉGUSTATION «LES DESSERTS DE LYNDA»

**SAMEDI 8 AOÛT 2015**

(Salle paroissiale)

11H 00 - EXPOSITIONS: «LES DENTELLES DE GRAND-MÈRE»  
et « LA VIE RURALE ENTRE 1890 ET 1960 »

11H 30 - DINER D'ANTAN (15\$ ADULTE, 8\$ ENFANT)

12H 00 - MOT DE BIENVENUE (BENJAMIN DIONNE, PREMIER MAIRE)

13H 30 - CONTEUR ACADIEN (KEVIN ARSENEAU)

(Grange d'antiquités)

15H 00 - VISITE GUIDÉE DU SECTEUR DES PREMIÈRES TERRES

- GOUTER (PAIN AU FOUR À BOIS)

- MUSIQUE TRADITIONNELLE (CHARLES-ANTOINE FRANDELIN, ACCORDÉONISTE)

(MAISON DE MICHEL SAINDON, GITE LA VAILLEUSE) CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

16H 00 - ANIMATION HISTORIQUE

- DISCOURS et DÉVOILEMENT DU PANNEAU

- VIN D'HONNEUR

(Salle paroissiale)

17H 00 - SOUPER DES FAMILLES SAINDON D'AMÉRIQUE (exclusif aux Saindon)

19H 30 - (Pour tous) CHANSONS FRANÇAISES D'AUTREFOIS (FRANÇOISE DUBÉ)

(Contribution volontaire)

**DIMANCHE 9 AOÛT 2015**

9H 30 - MESSE DES PIONNIERS (Église St-Georges)

10H 30 - EXPOSITIONS: «LES DENTELLES DE GRAND-MÈRE» (Salle paroissiale)

et « LA VIE RURALE ENTRE 1890 ET 1960 »

- DÉMONSTRATION DE LA FABRICATION DE LA DENTELLE AUX FUSEAUX (FRANCINE FORGET, DENTELLIÈRE)

### Sources

- Procès verbal qui règle le chemin de front de la première concession de la seigneurie de Kakona, 13 et 14 septembre 1798, fonds des Grands-voyers (BANQ)  
- Greffe du notaire Jean-Baptiste Taché, Papier terrier de Rivière-du-Loup et Cacouna, 12 février 1825 (BANQ)  
- Lévesque, Yvon, Répertoire des baptêmes, des mariages et des sépultures, Paroisse Saint-Georges-de-Cacouna, Comté de Rivière-du-Loup—1813-1986, Société de généalogie de Québec, Québec, juin 2011, 366 p.

### Sources bibliographiques

- Laurent Saindon, Histoire et Généalogie de la famille Saindon d'Amérique du Nord, Tome 1: Histoire 261 pages.  
- Richard Saindon, L'odyssée de Michel Saindon, la revue de L'Estuaire numéro 72, juin 2012, p 24.  
- Lynda Dionne et Georges Pelletier, Souvenirs de L'île du Gros-Cacouna et Le Bas de Cacouna, ses habitants et leur histoire, dossiers du Journal EPIK de Cacouna, mai 1996 et juin 1998.

PROGRAMMATION 7-8-9 août 2015

## RICHESSSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

**Quand le masculin et le féminin se regroupent en expressions...**

- Le chien peureux a la chienne.
- La chatte est souvent parmi nous.
- Le coq grippé a la chair de poule.
- Le canard boiteux a besoin d'une cane.
- Le dindon, un peu fou, passe pour une belle dinde.
- Le taureau paresseux est un peu vache.
- La louve affamée a une faim de loup.

**Parfois, la vie... quelle salade!**

*Un jeune, haut comme "trois pommes", avait les oreilles en "chou-fleur", les cheveux "carotte", le visage rouge comme une "tomate", une "prune" dans le front et des "oignons" aux pieds.*

*Et il disait:*

- *Et, s'il fallait que le monde "mais"!*
- *Mais non, car il avait tout de même une "bette" sympathique.*

Petites histoires humoristiques sur la langue faisant partie d'une banque d'histoires et de jeux de mots de Guy Paradis, ptre, et qu'il faisait paraître à l'occasion, dans les bulletins paroissiaux de sa paroisse.

**QUOI DE NEUF EN LIGNE****Journal Epik****INFOS WEB****DEPUIS LE DERNIER NUMÉRO**<http://www.journalepik.com>

ET

**Facebook Journal EPIK**

- **Fb 21 avril - LE PETIT CHAPERON VERT - C'EST AU 714B RUE DU PATRIMOINE**  
<https://www.facebook.com/pages/Le-Petit-ChaperonVert/257705841072655?ref=ts>

- **Fb 23 avril - Un grand événement entrepreneurial se tenait cet après-midi à l'École Chanoine-Beaudet de St-Pascal.** De nombreux kiosques présentaient autant de projets entrepreneuriaux de toutes provenances: secteur privé ou secteur éducationnel (primaire, secondaire, collégial).

L'école primaire **Vents-et-Marées** était présente avec le projet entrepreneurial «Zoom sur notre mosaïque culturelle» de la classe de 4e-5e de Louise Guy. (Plusieurs photos sur Fb) Ce projet a remporté le 2e prix dans la catégorie du 3e cycle et une bourse de 125\$. Grand coup de chapeau!



- **L'encyclique "Laudate si" du pape François** - Le Jeudi 18 juin 2015, le Vatican a rendu public **Laudato si**, la première encyclique d'un pape consacrée à notre rapport à l'environnement. Pour Pèlerin des personnalités de tous horizons réagissent. Réactions, analyse, décryptage ... Tout ce qu'il faut savoir sur ce texte.  
<http://www.pelerin.com/L-actualite-autrement/L-encyclique-Laudato-si-du-pape-Francois>

**INFORMEZ-VOUS ET EXPRIMEZ-VOUS!****Des jeunes de chez-nous se distinguent au Collège Notre-Dame**

De gauche à droite : Pierre-Olivier Lévesque, Ariane Bérubé, Philippe Voyer et Thomas Michaud

Le Collège Notre-Dame a récompensé de nombreux lauréats lors de son traditionnel gala tenu les 20 et 21 mai derniers à la salle Alphonse-Desjardins du Centre culturel de Rivière-du-Loup. De ce nombre, plusieurs sont des jeunes de notre communauté.

Tout d'abord, Ariane Bérubé de deuxième secondaire et Thomas Michaud de cinquième secondaire se sont vu remettre le Méritas Rendement pour l'excellence de leurs résultats académiques. Ensuite, Pierre-Olivier Lévesque de première secondaire a reçu un Méritas Travail-Efforts remis aux élèves s'étant distingués par la qualité de leur travail, par leur participation et par leur attitude positive. Finalement, Philippe Voyer a remporté le Méritas bénévole sportif «Daniel Michaud» pour son implication lors des activités sportives parascolaires. Laurie Dionne, Marianne Rioux et Stéphanie Plourde ont également été mises en nomination pour certains prix lors de cette soirée.

Félicitations à ces jeunes Cacounois qui se démarquent dans leur milieu scolaire et ce, autant sur les plans académiques, culturels que sportifs.

Patrick Létourneau, enseignant

**1 ET 2 AOÛT 2015**



**Au parc Fontaine Claire**

- Animation de jeux d'adresse
- Sculpteur, forgeron, dentellière et vitrailliste en démonstration
- Conteur et accordéoniste en prestation

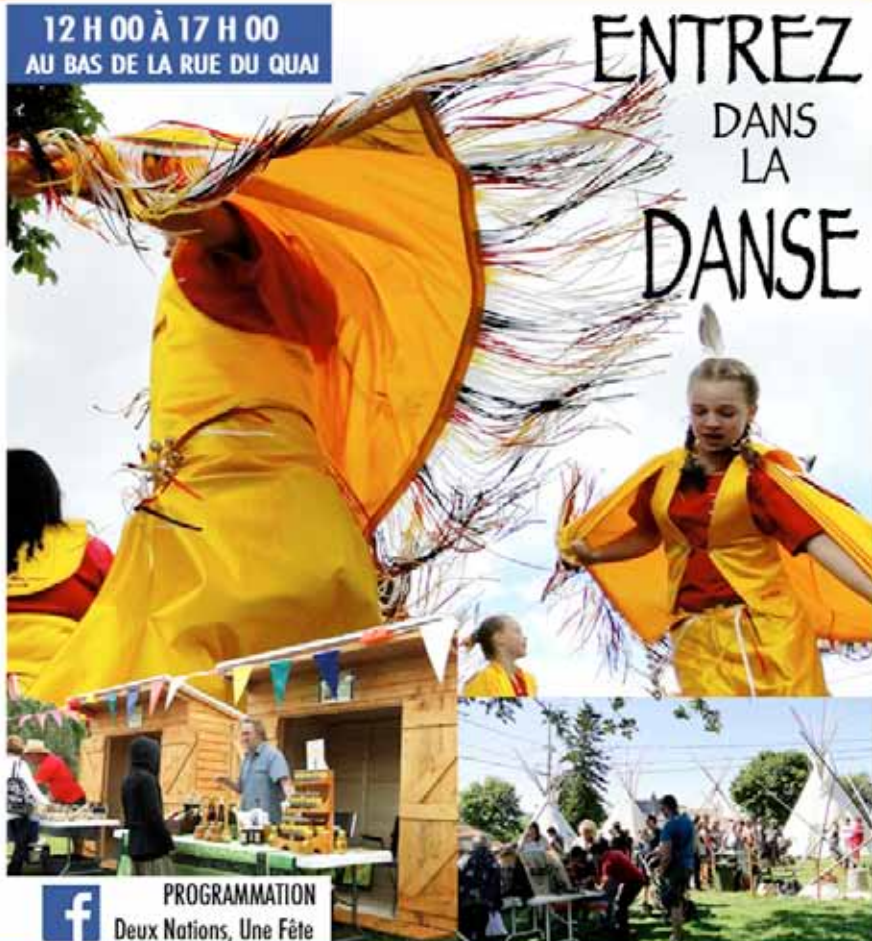
**Chez les Malécites**

- Expo + démo de paniers tressés
- Chant, danse et démonstration de pratiques artisanales
- Cantine à saveur autochtone + dégustation gibier traditionnel

**Chapiteau sur place**

**On vous y attend ! Entrée gratuite**

**12 H 00 À 17 H 00  
AU BAS DE LA RUE DU QUAI**



**PROGRAMMATION**  
Deux Nations, Une Fête

**À CACOUNA**

**LÀ OÙ DEUX CULTURES SE RENCONTRENT**

**PARC  
FONTAINE CLAIRE**

**PROGRAMMATION**

**SAMEDI et DIMANCHE 1 et 2 AOÛT**

**12H 00 à 17H 00**

**RÉSERVE MALÉCITE  
POW WOW**

- ANIMATION de JEUX D'ADRESSE TRADITIONNELS
- CONTEUR (FRANÇOIS DEVOST)
- MUSICIEN (CHARLES-ANTOINE FRANDELION, ACCORDÉONISTE)
- DÉMONSTRATIONS DE SAVOIR-FAIRE
  - Sculpteur sur pierre dure (GILLES LEPAGE)
  - Forgeron (GUILLAUME TIMMONS LA FORGE DU BARBU)
  - Dentellière (FRANCINE FORGET)
  - Vitraillistes (DANIELLE SIROIS ET FRANCE DIONNE)
- VILLAGE DES ARTISANS (10 kiosques)
  - Hydromellerie St-Paul-de-la-Croix
  - Le Petit Chaperon Vert
  - Pâtisserie artisanale
  - Miniatures de bois
  - Les Fermières
  - Vitrail
  - Dentelles
  - ... et autres produits du terroir

- CUISSON TRADITIONNELLE DE GIBIER
- TANNAGE TRADITIONNEL à la cervelle\*
- EXPO + DÉMO PANIERS TRESSÉS AUTOCHTONES (MALÉCITES, HURONS, MICMACS)
- TROUPE DE DANSE ANDICHA N'DE WENDAT DE WENDAKE et TROUPE DU MADAWASKA le dimanche
- ATELIER DE FABRICATION DE CAPTEUR DE RÊVES
- ATELIER SUR LES TAMBOURS AUTOCHTONES
- PSIW NTULNAPEMOK : INSTALLATION IMMERSIVE MULTIMÉDIA SOUS LA THÉMATIQUE DE LA RECONNEXION AVEC LA NATURE
- ATELIER SUR LES PLANTES COMESTIBLES
- DÉMONSTRATION DES TECHNIQUES DE TRAPPE
- ARTISANAT DIVERS
- SERVICE DE CANTINE AVEC:
  - BOURGUIGNON D'ORIGINAL, CHILI D'ORIGINAL,
  - SAUMON FUMÉE ET PAIN BANIQUE...

\* Contrairement aux Européens qui transformaient la peau d'animaux en cuir luisant à l'aide d'une solution contenant un agent tanin, les Amérindiens eux, transformaient la peau en cuir souple et mat à l'aide d'une bouillie de cervelle (on utilise la cervelle de l'animal) ou d'œufs d'oiseaux.  
Source: Wikipedia [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tannage\\_am%C3%A9rindien](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tannage_am%C3%A9rindien)

«DEUX NATIONS, UNE FÊTE 2015» REGROUPE LA 4<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL HISTORIQUE ET LA 6<sup>E</sup> DU RASSEMBLEMENT DE LA ROUTE DES SAUVAGES

# (1865) 150<sup>E</sup> DE L'ÉGLISE ST. JAMES THE APOSTLE



L'église avant les modifications de 1885  
Source : Presbytère anglican de St. James the Apostle

Au cours des années 1860, Cacouna, connu comme lieu de villégiature, attirait de nombreuses familles canadiennes-anglaises pour les vacances estivales. Depuis 1849, la communauté anglophone louait une maison pour la célébration des offices. Le pasteur de l'église St. Bartholomew, située à Saint-Patrice de la rivière-du-Loup, s'y rendait pour le service dominical. Afin de répondre aux besoins des villégiateurs de différentes confessions, on décida en 1862 de construire une église œcuménique.

Deux ans plus tard, Edward Staveley, architecte de Québec, avait conçu les premiers plans du temple et Joseph Martin, maître-menuisier de Cacouna, la bâtit en 1865. De forme rectangulaire et flanqué de contreforts, cet édifice a été lambrissé de bois. À l'intérieur, seules d'étroites fenêtres en ogive laissent entrer un peu de lumière. Anglicans, presbytériens, congrégationalistes, baptistes et méthodistes utilisèrent le temple tour à tour jusqu'à ce que l'Église d'Angleterre le consacre en 1870 et le dédie à St. James the Apostle. L'église de Cacouna appartient depuis cette date au diocèse anglican de Québec.

En 1885, le fils d'Edward Staveley, Harry, dressa les plans requis pour modifier le temple et un entrepreneur de Rivière-du-Loup, François Lachance, effectua les travaux.

Cette église s'intègre bien au boisé de la falaise : l'harmonie des proportions et la finesse des détails en font un bâtiment de style pittoresque. St. James the Apostle a 150 ans en 2015, et les fidèles se réunissent pour souligner cet événement et évoquer le passé.

LES ACTIVITÉS DE L'APRÈS-MIDI SONT GRATUITES, mais une CONTRIBUTION VOLONTAIRE est suggérée.

Les BILLETS POUR LE MECHOU ET LA SOIRÉE-CONCERT seront disponibles aux endroits habituels:

DÉPANNEUR KAKOU, LE PETIT CHAPERON VERT, MARCHÉ DESBIENS & FILS



De style pittoresque, l'église St. James the Apostle a été peinte d'une couleur automnale (brun-vert) afin qu'elle s'intègre davantage au boisé de la falaise

Photo : Ernest Mercier, vers 1900 coll. Lynda Dionne et Georges Pelletier

## PROGRAMMATION ÉGLISE ST. JAMES

**DIMANCHE 9 AOÛT 2015**

(Église St. James)

**11H 00 - OFFICE DE COMMÉMORATION**

(Église St. James et terrain adjacent, avec chapiteau)

**14H 00 - ACCUEIL ET DISCOURS**

**14H 30 - SPECTACLE DE CHANTS**

(LES BEAULIEU ET LEURS AMIES)

**16H 00 - DÉVOILEMENT D'UN PANNEAU COMMÉMORATIF**

**16H 15 - VIN D'HONNEUR**

**- MUSIQUE DU MONDE**

(CHARLES-ANTOINE FRANDELION, ACCORDÉONISTE)

**17H 30 - SOUPER-MECHOUI SOUS LE CHAPITEAU**

(20\$ INCLUANT LE CONCERT CLASSIQUE)

**20H 00 - CONCERT CLASSIQUE À L'ÉGLISE**

(FRÉDÉRIC ST-PIERRE ET ANDRÉE-ANNE CARON)

(ENTRÉE CONCERT SEULEMENT: 10\$)

Andrée-Anne Caron est originaire de St-Ulric de Matane. Après un apprentissage du piano (à 6 ans) et un passage au Conservatoire de Musique de Rimouski, elle devient titulaire de 2 baccalauréats, en piano et en orgue. En plus d'avoir remporté de nombreux prix musicaux, A.A. accompagne régulièrement des chœurs et des solistes et a eu l'occasion de se produire en concert dans diverses régions du Québec.

Frédéric St-Pierre, violoniste, est diplômé des Conservatoires de musique de Trois-Rivières et de Bayonne en France ainsi que de l'Université de Caroline du Nord à Greensboro, aux États-Unis. Il est première chaise de la section des deuxièmes violons de l'Orchestre symphonique de l'Estuaire et agit comme professeur et coordonnateur de projets spéciaux à l'École de musique Alain-Caron de Rivière-du-Loup.

## CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 AVRIL 2015

Tous les conseillers sont présents.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

*Rémi Beaulieu se retire pour ce point.*

**Ratification des déboursés de mars 2015 et approbation des comptes du mois** pour un montant total de 332 033.10\$ à même le fonds général.

**Vérificateurs de la municipalité** - Dépôt et acceptation des états financiers

**MRC - Approbation de la répartition des quote-parts** aux municipalités locales - Cacouna, 252 090\$ pour l'année 2015.

**Adhésion FQM et Grand rendez-vous des régions du 3 juin 2015.** Renouvellement accepté au coût de 1 624.52\$ + t. Refus de verser 200\$ + t. pour le service en ressources humaines.

**Commandite 50\$ - Expo-Génisses 2015** pour l'organisation de leur événement annuel.

**Syndicat des copropriétaires du Condo des Muguets** - Attendu que les copropriétaires ont très bien collaboré au paiement du compte en souffrance et ont évité la vente pour taxes de l'immeuble dans une telle situation; Attendu qu'ils n'avaient pas été mis au courant antérieurement de cette situation; le conseil accorde exceptionnellement le remboursement de la somme de 1 031.39\$ en intérêts payés pour les taxes dûes de l'immeuble.

**Formation - Approche client.** Madame Isabelle Morin suivra cette formation pour les municipalités de la MRC organisée par la Mun. de Saint-Modeste.

**MRC - Répartitions des redistributions** concernant la cour municipale et la cour du Québec ainsi que dans le cadre du Parc éolien communautaire. Pour la période du 1 juillet au 31 déc. 2014, le montant réparti pour notre municipalité concernant les constats d'infractions s'élève à 3 718.69\$ ainsi que 462.31\$ pour la perception des constats. Un montant de 64 553\$ est dû à notre municipalité représentant notre quote-part des excédents de l'opération du parc Viger-Denonville pour la période de novembre 2013 au 30 septembre 2014.

Le conseil demande à la MRC de lui présenter un tableau des versements prévus (capital et intérêts) pour le projet du Parc éolien Viger-Denonville.

**CSST** - Protection des travailleurs bénévoles et rapport d'intervention

**Corps de cadets 2785 RDL** - Le conseil accepte de verser la somme de 100\$ représentant 25\$ par jeune de Cacouna.

**Rencontre régionale Villes et Villages en santé du Bas-Saint-Laurent.** La mairesse Ghislaine Daris y participera le 17 avril prochain à l'Hôtel Universel.

**Corrections comptes de taxes municipales** - Attendu 2 demandes dues à une taxation d'un service d'entretien égout alors que les dits propriétaires ne sont pas connectés, le conseil accepte de rembourser les services d'entretien des égouts municipaux

pour les années 2014 et 2015 à ces 2 propriétaires.

**Commandite de 2500\$ au Club de Golf** de Cacouna pour instaurer le footgolf.

**Renouvellement adhésion Commission Régionale du Port de Gros-Cacouna** pour 2015 au montant de 200.\$ et monsieur Gilles D'Amours est nommé représentant de la municipalité.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Rapport du service incendie**

**Service incendie - Mun. de L'Isle-Verte**

Dépôt d'une résolution et d'une correspondance adressée à la MRC par la Mun. de L'Isle-Verte indiquant avoir signé un contrat avec la Ville de RdL qui procédera à la gestion de la sécurité incendie ainsi que les services de prévention en sécurité incendie à compter du 10 mars 2015.

**L'Isle-Verte - Un projet d'entente mutuelle** de protection incendie nous sera soumis pour discussion étant donné que nous sommes une municipalité limitrophe.

**Concours pompier d'un jour** - Le conseil accepte que deux pompiers soient payés en travail commandé au taux établi au contrat de travail pour l'accompagnement de deux jeunes dans la journée «Pompier d'un jour» qui sera tenue après Pâques.

**Remerciements Léon Courcy** - Brigadier scolaire pour son dévouement lors du remplacement de congé de maladie de monsieur Lévesque comme brigadier scolaire de notre municipalité.

**MRC - Autorisation de signature** d'une entente intermunicipale de fourniture de services en matière de prévention et de sécurité incendie (desserte de Saint-Antoine), l'objet de cette entente étant la fourniture par la MRC, de services relatifs à la prévention en sécurité incendie, notamment en ce qui a trait à l'inspection des risques élevés et très élevés, à l'évaluation et l'analyse des incidents, incluant la recherche des causes et des circonstances des incendies.

### TRANSPORT

**Subvention - Éclairage DEL** - Hydro-Québec confirme que, selon les informations indiquées, le client et les installations sont admissibles.

**Correspondance - Municipalités de Saint-Modeste et Saint-Épiphanie** nous informant de leur intérêt à se procurer un équipement pour la réparation et le scellement des fissures pour les travaux de voirie, et ce, en collaboration avec d'autres municipalités intéressées. Une entente devra être intervenue et cet achat devra se faire en 2016 afin de le prévoir au budget.

**Défi Pierre Lavoie** - Le conseil accepte que le Grand Défi emprunte les rues de l'Église, Beaupré, Fabrique et Beaulieu le 12 juin prochain en avant-midi et autorise également le passage sur la route 132 en avant-midi et en soirée conditionnellement à l'autorisation du ministère des Transports du Québec et que toutes les mesures de sécurité soient entreprises sur toutes ces rues afin de sécuriser les participants tel que décrit dans la correspondance du 9 mars 2015.

**Contrat - Réjean Lebel** comme directeur

des travaux publics accepté pour une période de trois ans, soit du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016.

### HYGIÈNE DU MILIEU

**MDELCC - Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout ainsi que la construction d'un poste de pompage - Rue de la Grève.**

Demande de documentation relative à la section technique en automatisation ainsi que le paiement de 562\$ pour la demande de certificat d'autorisation. Une correspondance par la firme Roche a répondu à leurs interrogations et le paiement effectué.

**Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2013.** Approbation par le MAMROT.

**Entente promoteur** - Excavations Bourgoin & Dickner Inc. Le conseil accepte le projet de protocole d'entente pour l'ouverture d'un nouveau développement au sud de la Fabrique aux conditions énumérées audit protocole.

**MDELCC** - Déclaration annuelle des prélèvements d'eau à produire selon le règlement sur la qui oblige tous ceux qui prélèvent directement dans l'environnement des volumes de 75 000 litres d'eau et plus par jour.

**Programme d'économie d'eau potable** - Inscription - Le conseil accepte de s'inscrire au réseau environnement pour un coût de 270\$ + t et adhère au programme d'économie d'eau potable (PEEP) et trilogique (sensibilisation à la saine gestion des matières résiduelles) pour un coût de 890\$ + t.

**Avis de motion** - Modification règlement égout no 66-13

**Roche - Acceptation de l'offre de réalisation d'un protocole** pour étude des débits de nuit sur le réseau, tel qu'exigé par le MAMOT, pour un coût de 720\$ + t.

**Achat - Machine à dégeler les tuyaux d'aqueduc**, unité Multi Pression tel que décrit dans la soumission sous le numéro Multi D Pro au coût de 3 499.99\$ plus transport, plus taxes.

**Mises en demeure** - pour un refoulement d'égout pluvial et un gel du tuyau d'aqueduc. Un dossier a été ouvert auprès de notre assureur.

**Une demande de remboursement** de facture de dégel suite au gel d'un tuyau d'aqueduc a été limitée à 50% attendu que le directeur des travaux publics n'avait pas donné son approbation avant le dégel du tuyau.

**Correspondance** pour acquisition portion sud rue Robichaud et possibilité de se connecter au réseau d'égout municipal à proximité. Le conseil refuse de vendre la portion de terrain appartenant à la municipalité pour servir de rue et indique que la demande de connexion aux égouts sera étudiée et décidée ultérieurement.

**MDELCC** - Avis concernant la délivrance d'une approbation d'un plan de réhabilitation du terrain situé au 1616 rue du Patrioine suite à l'avis de contamination du sol de la propriété.

**Dépôt des soumissions - Rue de la Grève** Dépôt au conseil du résultat d'ouverture des

soumissions pour des travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue de la Grève ainsi que l'installation d'une station de pompage.

Action Progex Inc. 1 001 193.97\$

Les Excavations Léon Chouinard & Fils Ltée 1 091 554.54\$

Construction B.M.L. div de Sintra Inc. 1 281 390.63\$

Excavations Bourgoin & Dickner Inc. 1 308 159.11\$

Entreprises G.N.P. Inc. 1 365 648.34\$

Constructions de l'Amiante 1 374 935.33\$

Allen Entrepreneur Général Inc. 1 545 264.00\$

Lafontaine Leclerc Inc. 1 614 939.20\$

Construction & Pavage Portneuf 1 646 917.40\$ - Le tout taxes incluses.

Une assemblée publique sera tenue pour informer les citoyens des taux de taxation reliés à ce projet et suivra le règlement d'emprunt. De plus, l'analyse des soumissions confirme que la plus basse soumission est conforme aux exigences du devis.

**Avis de motion** – Règlement d'emprunt - Travaux aqueduc et égouts rue de la Grève et construction station de pompage.

**Ville de RdL** - Demande de rencontre pour discuter du dossier de l'eau potable.

**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation**

**MRC - Règlement no 205-14** qui vise à abroger le règlement de contrôle intérimaire 127-02 relatif à la gestion des usages résidentiels sur le territoire agricole de la Ville de RdL.

**MRC - Résolution pour modification** à apporter à la réglementation suite à la modification du schéma d'aménagement

**Assemblée publique des électeurs** - Changement règlement de zonage - Assemblée publique des électeurs pour la consultation du projet de règlement no 75-15 fixée au 4 mai 2015 à 19 h 30 à la salle municipale de Cacouna.

**Délégation de pouvoir** pour déterminer l'assemblée publique est donnée au secrétaire-trésorier de la municipalité en vertu de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

**MRC** – Conformité du règlement no 75-15

**Avis de motion** - Règlement permis et certificats (modification 18-08-2)

**CPTAQ** - Décision 408090 autorisant l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une gravière-sablrière, d'une partie des lots 4 984 081 et 4 984 082 d'une superficie approximative de 2.8 hectares.

**LOISIRS ET CULTURE**

**Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.** Suite au dépôt de Karine Boutin, Agente de développement communautaire, le conseil accepte :

- Fermeture rue du Quai entre des Épinettes et Parc Fontaine Claire, 9 mai (ou 16) pour activité Remonte la côte, remonte ta santé!
- Autoriser ventes de garage à domicile le

6 juin dans le cadre de la Fête des Voisins; - Embaucher Éric Guay chansonnier St-Jean 425\$ pour 4 h;

- Location équipement son – Animation de l'Est au coût de 517.39\$;

- Location 3 jeux gonflables Amusements Cyclone 1136.03\$;

- Royal Pyrotechnie 1 675.88 comme 2014;

- Renouvellement URLS 2015-2016, 150\$;

- Catherine D'Astous 9 cours de patin tel que convenu (270\$);

- Trois contrats entraîneurs et arbitres soccer estival 2015.

**Corporation de développement** - Demande de publicité et de commandites pour les nouveaux panneaux d'interprétation

Attendu que la Corporation a demandé une contribution financière afin de couvrir les frais de promotion des Randonnées du passé évalués à 2 500\$, correspondant à l'achat des 5 bannières publicitaires à installer dans un rayon de 25 kilomètres, le graphisme et l'impression des dépliant et le lancement des circuits;

que demande a été reconduite afin que le conseil verse 3 200\$ pour l'implantation de la baladodiffusion ainsi que l'installation des panneaux physiques;

que le conseil avait accepté seulement deux panneaux supplémentaires dans sa résolution 2015-03-76.9.7;

que le conseil a examiné la demande;

que le conseil voudrait avoir des informations plus détaillées;

En conséquence, le conseil demande les informations suivantes avant de prendre une décision :

-Où seront installées les bannières?

-Est-ce que les demandes de permis sont demandées aux municipalités concernées?

-D'adresser des demandes de commandites à d'autres organismes tels que Le Cénacle, Église St-James, Les Malécites de Viger car les nouveaux panneaux seront installés à ces endroits?

**Fabrique de Cacouna** - La Fabrique a adressé une demande à Les Constructions Unic Inc. de 5 000\$ pour l'aider à payer les énormes dépenses de chauffage durant la construction de la bibliothèque municipale à la sacristie de l'église ainsi que les pertes de loyer durant les mois de novembre et décembre 2014. De plus, la Fabrique nous questionne sur la nécessité de chauffer l'entrée de la bibliothèque. Le conseil avise la Fabrique que le chauffage a été réduit suite à leur demande.

**Appui - Projet Monstre** - Projet artistique 2015 - Initié par M. Patrice Maillot, éducateur du service de garde de l'école primaire, le projet Monstre est un projet artistique visant, d'une part, à faire prendre conscience aux enfants du potentiel créatif dont ils peuvent faire preuve et d'autre part, à les encourager à poursuivre et à développer ce potentiel créatif. Le conseil donne son appui au projet afin de recevoir une subvention du pacte rural, ce qui permettra aux jeunes de développer leur créativité.

**Nomination** - Personne désignée CRSBP pour voter à l'assemblée générale du 23 mai prochain. Aucun changement à appor-

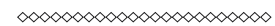
ter, soit madame Francine Côté et monsieur René Voyer.

**Paiement Centre-Jeunes** - Voyage confirmé - Attendu qu'en vertu de la résolution no 2015-02-53.9.7, le conseil avait autorisé un financement de 100\$ par jeune pour leur projet de voyage communautaire au Guatemala à l'été 2015 et que ce voyage comprend six jeunes de Cacouna, le conseil accepte de leur verser la somme de 600\$.

**Demande de M. Michel Gagnon**

Comme la population et les gens âgés de la région apprécient la prolongation des après-midi de danse et qu'il y a une forte participation à ces après-midi, le conseil accepte que la salle paroissiale soit fournie gratuitement à monsieur Michel Gagnon pour l'activité de danse les 22, 29 avril ainsi que les 6, 13, 20 et 27 mai 2015.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**



**CONDENSE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2015**

Tous les conseillers sont présents.

**Embauche inspecteur municipal adjoint**

Après réception des curriculum vitae et suite aux entrevues avec les candidatures retenues, le conseil embauche Mathieu Dubé au poste d'inspecteur municipal adjoint aux conditions suivantes :

-Début de l'emploi : 28 avril 2015

-Période de probation de 3 mois

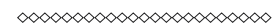
-Taux horaire : 15.00\$/ l'heure

-Durée de la semaine de travail : 40 heures

-4% de vacances après la période de référence

-Aucunes vacances la première année

Un contrat de travail sera rédigé après la période de probation.



**CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 MAI 2015**

Tous les conseillers sont présents.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Monsieur Rémi Beaulieu se retire pour ce point.

**Ratification des déboursés d'avril 2015 et approbation des comptes du mois** pour un montant total de 257 994.65\$ à même le fonds général.

**Commandite de 100\$ à la Fondation Annette Cimon Lebel, et de 100\$ au Club des 50 ans et +** de Cacouna pour leur souper annuel du 9 mai.

**Le conseil autorise l'ouverture d'un compte** à la caisse populaire pour transférer les 8 222.37\$ reçus depuis l'année 2010 pour les droits des carrières et sablières sur notre territoire.

Que ces fonds soient dépensés sur autorisation municipale pour des travaux de réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

**Inscription de la dir. gén. au congrès de l'ADMQ** des 17, 18, 19 juin à Québec.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 76-15** DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AQUEDUC, DE VOIRIE, D'ÉGOUT PLUVIAL, D'ÉGOUT SANITAIRE, à partir du 227 (côté nord) et du 236 (côté sud) de la rue de la Grève, COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 1 165 700\$ AINSI QU'UN EMPRUNT DE 1 165 700\$ REMBOURSABLE EN 20 ANS

Plus de la moitié du coût des travaux fait l'objet d'une subvention gouvernementale entièrement affectée à la réduction du montant global de l'emprunt.

(Voir tous les détails du règlement sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal).

**Portes ouvertes - Fermes du Québec.** Commandite de 50\$ à l'UPA pour cette journée qui se tiendra à la Ferme Bernard Lebel 1990 Inc. de St-Arsène le 13 sept.

**MRC - Règlement no 206-15** modifiant le régl. no 131-03 portant sur le mode de remboursement des frais de déplacements pour les membres du conseil de la MRC.

**MAMOT - 1 600\$** nous sont versés à titre de paiement de la mesure de bonification des compensations tenant lieu de taxes pour l'exercice financier 2013. Le montant total pour 2013 est 26 500\$.

**MMQ - Ristourne de 4 470\$** pour 2014.

**Demande de propositions** à divers architectes pour préparer les plans et devis des rénovations du bureau municipal, suite au déménagement de la bibliothèque.

**Félicitations à l'organisation de l'événement Coupe Télus** qui s'est tenu à Rivière-du-Loup du 20 au 26 avril 2015.

**Félicitations à madame Chantal Parenteau de « Le petit chaperon vert » pour le Prix Innovation** qui lui a été attribué lors du 22e gala des Chrysalides Desjardins de la Jeune Chambre, le 2 mai dernier.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### Rapport du service incendie

#### Formation pompiers - Désincarcération

Le conseil autorise messieurs Hugues Babin, David Beaulieu, René Ouellet et Steve Dionne à suivre la formation de désincarcération à la MRC au coût de 690\$ chacun pour un total de 2 760\$

#### Symposium - Formation en sécurité incendie

Le conseil accepte que deux pompiers participent au symposium de formation en sécurité incendie qui se tiendra à RdL les 6 et 7 juin prochain et accepte d'en défrayer les coûts d'inscription de 100\$ chacun. Cette activité offre des ateliers de formation, des conférences en gestion de sécurité incendie et sur la recherche de cause et circonstance d'un incendie et des ateliers pratiques y sont également offerts afin de trouver de nouvelles idées pour développer des entraînements en caserne ou tout simplement pour maintenir leur compétence.

**Service incendie - Mandat comptable.** Le conseil mandate la firme Deloitte pour la vérification des livres comptables du comité social de la brigade incendie.

## TRANSPORT

**Programme amélioration réseau routier municipal** - Le conseil demande au député de RdL, monsieur Jean D'Amour, une subvention discrétionnaire pour un montant de 25 000\$ afin de faire des travaux sur le chemin Rivière-des-Vases et le rendre plus sécuritaire pour nos citoyens.

**Lampes de rues au DEL** - Achat de 90 Photocell au coût unitaire de 7.40\$ pour un total de 666\$ +t avec une garantie de 3 ans.

**Nivelage et balayage des rues.** Le conseil accepte que le nivelage des rues en 2015 soit exécuté par la Municipalité de Saint-Arsène au tarif horaire de 120\$ et que le balayage des rues soit exécuté par Garage Michel Lepage pour un montant forfaitaire de 5 200\$ plus taxes.

#### Demande de commandite - Rampe Ro-Ro

Le conseil accepte la demande de la Commission régionale du port de Gros-Cacouna pour une commandite au montant de 2 000\$ à même les surplus cumulés de la Municipalité afin de réaliser une étude de marché pour l'implantation d'une rampe de transroulage au port de Gros-Cacouna.

**Étude - Voie ferrée** - Attendu que divers projets d'envergure sont présentés à la Municipalité de Cacouna et que ces projets demandent régulièrement une voie ferrée pour se rendre au port de mer; le conseil accepte que demande soit faite auprès d'ingénieurs afin de faire préparer une étude de faisabilité pour une desserte de voie ferrée au port de Gros-Cacouna.

## HYGIÈNE DU MILIEU

#### Offre de service Roche Ltée

Plan d'intervention - Le conseil accepte la proposition de la firme Roche afin de réaliser un plan d'intervention pour notre municipalité selon le nouveau « guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées » au coût de 14 900\$ +t.

#### Gérance des travaux - Roche Ltée

Le conseil refuse la demande de la firme Roche Ltée d'augmenter le budget concernant la gérance des travaux (effectués sur la rue du Patrimoine) (de 85 000 à 102 840\$) étant donné que les travaux ont déjà été effectués et qu'aucune autorisation n'a été donnée pour des travaux supplémentaires.

#### Prévention - Équipements antichute

Le conseil accepte de faire l'achat de mât, bras et treuil de R.M.G. Prévention au coût de 4 917\$ + taxes pour rendre sécuritaire le travail dans les stations de pompage de notre territoire.

#### Terrain et servitude, arpentage - Rue de

**la Grève** - Le conseil accepte l'achat du terrain de madame Colette Fillion, prévu pour la station de pompage, au montant de 1 347.20\$ pour une superficie d'environ 64 mètres carrés et s'assure du piquetage et de la servitude de passage tel que décrit au plan de l'ingénieur.

**Facturation - Consortium Cima+Roche** relativement au déplacement de la clôture sur le côté ouest du site des étangs, assistance technique pour l'échantillonnage des eaux brutes, analyse du rapport de la firme Ecol'Eau et suivi des échantillonnages des eaux usées.

Acceptation de Facture #178 : 1 052.21\$ +t; Facture #179 : 1 307.82\$ +t; refus de payer la facture #175 car elle représente une erreur d'implantation de la clôture surveillée par la dite firme.

#### Avis motion - Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection

**Contrat - Travaux aqueduc, égouts rue de la Grève** - Le conseil accepte la soumission de Action Proxeg Inc. au montant total de 870 792.75\$ plus taxes soit la somme de 1 001 193.97\$ pour exécuter les travaux de voirie, d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux sur la rue de la Grève conditionnellement à la réception du certificat d'autorisation du MDDELCC et de l'approbation du règlement d'emprunt du MAMOT.

#### Hydro-Québec - Demande de triphasé

(pour les travaux de construction d'une station de pompage sur la rue de la Grève). Le conseil accepte la soumission de Hydro-Québec afin d'amener les trois phases d'électricité sur une distance de 520 mètres pour une somme d'environ 65 000\$.

## AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

#### Assemblée publique : adoption du règlement no 75-15

modifiant le règlement no 19-08-2 concernant le Parc Kiskotuk pour se conformer au nouveau règlement de la MRC, par la création de deux nouvelles zones au centre des zones 126-A et 127-A. En voir les détails sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal.

## LOISIRS ET CULTURE

#### Dépôt et acceptation de l'avenant de modification A-3

au montant de 11 283.50\$ pour la bibliothèque municipale, ces travaux étant déjà pré-autorisés.

#### Parc Kiskotuk - Financement

Le conseil accepte de contribuer la somme de 25 000\$ (amélioration réseau routier) sur le chemin de la Rivière-des-Vases et le Parc Kiskotuk et de verser la somme de 2 500\$ à la Société du Parc Côtier Kiskotuk pour la gestion des affaires courantes.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

## LES PLANTES QUI NOUS EMPOISONNENT LA VIE

*Nous aimons parfois avoir sur nos terrains des plantes uniques qui sont très belles et ne nécessitent pas d'entretien. Ces plantes sans entretien sont également des plantes colonisatrices de par leur robustesse. On n'a qu'à penser aux magnifiques bosquets de Salicaire pourpre qui envahissent le bord de nos champs à la fin de l'été. Or, certaines sont dangereuses, soit pour l'humain ou pour le milieu qu'elle colonise.*

*Le ministère de l'Environnement a identifié 10 plantes exotiques nuisibles. Je vous présente aujourd'hui deux de ces espèces exotiques et une indigène.*

### LA BERCE DU CAUCASE

Magnifique plante de plus de 3 m de haut, la Berce du Caucase ressemble, avec ses petites fleurs blanches en grappe, à plusieurs autres espèces qui nous sont communes. Or, elle représente un danger réel pour l'homme car, une fois sa tige cassée, la sève qui coule, exposée au soleil, crée de vives brûlures sur la peau et peut vous mener rapidement à l'hôpital.

La Berce du Caucase est désormais présente au Bas-Saint-Laurent, au moins dans Les Basques, et ce n'est qu'une question de temps pour qu'elle se retrouve sur notre territoire. Un seul plant de Berce du Caucase a la capacité de survivre de 4 à 5 ans une fois coupé et ce plan est en mesure de fonder une colonie complète. Il est donc essentiel de l'identifier rapidement.

Parmi les caractéristiques qui la distinguent des autres plantes similaires, ce sont les taches rouges sur sa tige et les poils sur cette dernière. Le ministère de la Santé a des informations sur son site afin de vous aider en cas de brûlure. Pour mieux comprendre et vous attaquer à cette plante je vous suggère deux sites municipaux bien documentés, à savoir une fiche technique de la Ville de Lévis [https://www.ville.levis.qc.ca/fileadmin/Documents\\_PDF/fiche-berce.pdf](https://www.ville.levis.qc.ca/fileadmin/Documents_PDF/fiche-berce.pdf) et la section sur les plantes envahissantes de la Ville de Chelsea <http://www.chelsea.ca/?q=node/95>



### LA RENOUÉE DU JAPON

Toute nouvelle dans notre région, cette plante magnifique nécessite une action efficace dès le début. Le problème vient de sa capacité de reproduction exceptionnelle.

La Renouée du Japon se propage par ses rhizomes, par ses graines, mais aussi par des fragments de tige ou de rhizome. Les racines sont profondes et même un seul plant nécessite un creusage profond pour enlever tous les rhizomes.

Pour l'instant, la seule méthode efficace identifiée pour éradiquer une colonie est avec une pelle mécanique. On peut contrôler le problème pour éviter qu'il se développe davantage en coupant les plants au niveau du sol, mais ceci doit se faire à la main et tous les fragments doivent être éliminés.

Il est préférable de consulter la ligne d'information du ministère de l'Environnement pour savoir comment agir si cette plante apparaît sur votre terrain et pour savoir s'il s'agit de Renouée du Japon ou d'une autre espèce de renouée inoffensive. Le numéro est le 1-800-561-1616.

La documentation sur cette plante très nuisible (car elle remplace tout le reste rapidement) est abondante sur internet.



### L'HERBE À POUX

En plus de ces espèces exotiques se rajoute une autre espèce très nuisible qui se retrouve dans nos régions.

L'Ambrosia, ou herbe à poux, est certainement la plante la plus nuisible de nos fins d'été pour ceux qui y sont allergiques. L'Ambrosia pousse dans les terres en friche (terrain non aménagé après une nouvelle construction, bordure de route qui a été retournée pour justement enlever les herbes qui y poussent, fossés, bord de champs en culture). Elle peut être facilement éradiquée en la coupant avec une débroussailleuse ou en l'arrachant AVANT que la floraison se fasse, soit en juin et au début juillet. Dès que son pollen est présent il est trop tard.

Un plan d'Ambrosia dégage des millions de grains de pollen et seulement quelques grains de pollen dans une pièce sont suffisants pour incommoder gravement ceux qui y sont allergiques. C'est donc un acte civique de vous assurer de l'arracher sur votre terrain ou lorsque vous la croisez.

**Bon été à tous**



## DATES DES 3 COLLECTES



Ordures & encombrants  
(20 mai et 7 octobre)

Juillet				Août				Septembre			
D	L	M	M	D	L	M	M	D	L	M	M
			1							1	
5	6	7		2	3	4		6	7	8	9
12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15	16
19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22	23
26	27	28	29	23/30	24	25	26	27	28	29	30

**POUR VOUS METTRE DANS LE TON DES COMMÉMORATIONS  
VOUS TROUVEREZ DE TOUT CHEZ:**

**LINA CÔTÉ**  
17 Taché Rivière-du-Loup G5R 2N4  
418 862 7649

**LOCATION DE COSTUMES**  
Lina Côté

sur rendez-vous SVP  
fb location de costumes lina côté  
linacote@hotmail.com



### **PROCHAINES SÉANCES:**

**6 juillet**  
**3 août**  
**8 septembre (19h30)**

## **Mot de la mairesse**

*Nous voici enfin arrivés  
aux portes de l'été.*

*Je vous souhaite de profiter de cette  
période et aussi de faire  
le plein d'énergie aux côtés de votre  
famille et de vos amis.*

*De plus, avec l'aide d'une subvention,  
nous avons fait l'aménagement de  
deux nouvelles aires de repos avec des  
bancs et des bacs de récupération.*

*La municipalité de Cacouna est la  
plus performante en ce qui concerne  
l'implantation du bac brun et dans  
la récolte de matière organique  
recommandée à l'usine de  
biométhanisation.*

*Je vous incite donc à poursuivre  
vos efforts.*

*Beaucoup d'activités vous seront  
proposées cet été,  
je vous invite à participer  
en grand nombre.*

*Bonne saison estivale à tous!*

*Ghislaine Daris*

## **LA MAISON DESJARDINS DE SOINS PALLIATIFS DU KRTB A BESOIN DE VOUS!**

Vous avez quelques heures à donner pour contribuer au bon fonctionnement de votre Maison de soins palliatifs à titre de bénévole?... Vous avez le goût de vous impliquer quelques heures par semaine ou par mois, aux soins ou à l'accompagnement des personnes en fin de vie, à l'accueil des visiteurs, à la préparation des repas, à l'entretien ménager ou extérieur?... La Maison Desjardins a besoin de vous maintenant!

Ce havre de paix, tout à fait gratuit, permet d'offrir des soins à toute personne du KRTB atteinte d'une maladie incurable en fin de vie, chaleureusement entourée de ses proches.

*Pour connaître la sérénité de cette Maison, l'épanouissement personnel et les bienfaits du partage, contactez-nous sans tarder :*

**Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB**  
**44, rue des Chauffailles à Rivière-du-Loup**  
**Tél. : 418 860-0240**

# Nettoyeur Couturière Plus +

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville  
Rivière-du-Loup, Qc G5R 4Y1  
**418 862-0606**

**Couture**

- Altérations, réparations
- Bas de pantalons \*Service rapide
- Ajustements de vêtements

**Nettoyage**

- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et buanderie \*Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

**Courriel : magique@gus.ca**

## BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN

### HORAIRE D'ÉTÉ

Lundi : 19h00 à 20h30

Mercredi : 19h00 à 20h30

Jeudi : 15h30 à 16h30

Fermé les samedis de juillet-août

Fermé les mercredis 24 juin/1 juillet

### CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ

Encore cette année, tous les jeunes d'âge préscolaire et primaire pourront recevoir un cahier d'activités et pourront participer, à chacune de leurs visites, à un concours permettant de gagner différents prix, tant au niveau local que régional. Le terrain de jeu devrait encore cette année fréquenter la bibliothèque.

### NOUVELLE EXPOSITION

Jusqu'en novembre, nous accueillons une exposition de volumes intitulée  
*Pour sauver la planète.*

### NOUVELLES BÉNÉVOLES

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Hélène Bouchard et à Mme Guylaine Landry, qui assumeront chacune un mercredi soir par mois à partir de juin.

### DERNIÈRES ACQUISITIONS

Jean-Pierre Charland. 1967, t.1.

Mylène Moisan. *Maman est une étoile.*

Guillaume Musso. *L'instant présent.*

Rosette Laberge. *La nouvelle vie de Mado Côté, retraitée.*

Richard Gougeon. *L'Épicerie Sansoucy*, t.1 et 2.

### COORDONNÉES

Pour rejoindre le responsable, M. René Voyer, à son domicile : (418) 863-5675

Pour rejoindre la bibliothèque aux heures d'ouverture : (418) 867-1781, # 8

## BIBLIOTHÈQUE TOUTE NEUVE ET FONCTIONNELLE RECHERCHE NOUVELLE PERSONNE RESPONSABLE POUR JANVIER 2016

Il y a un peu plus d'un an, je m'étais engagé auprès du conseil à demeurer responsable de la biblio jusqu'à ce que le déménagement soit complété. Ce mandat étant maintenant rempli, j'ai décidé de me retirer de toute implication communautaire pour au moins les 3 prochaines années, le temps de réaliser certains projets personnels et de me refaire une santé.

**Les 6 prochains mois serviront donc à dénicher et à «former» une personne qui serait disposée à offrir 2 à 3 heures par semaine de son temps pour coordonner une équipe de bénévoles efficaces et expérimentés, en plus de remplir annuellement 2 ou 3 rapports assez courts.**

*Si l'aventure vous intéresse, contactez-moi dans les plus brefs délais pour en discuter.*

## babillard

### J'achète vos vieux papiers...

... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
  - Cartes mortuaires
  - Livres et manuscrits

**Richard Michaud**

**418.862.5671**

### ENTRETIEN MÉNAGER

**J'offre mes services en entretien ménager avec mon bagage de plusieurs années d'expérience.**

**Contactez Cathy**

**418 867-4516**

### RÉDACTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

**Personne qualifiée et diplômée offre ses services pour faire de la rédaction ou de la révision linguistique en français :**  
*publicités, cartes professionnelles, site Internet, lettres, curriculum vitae, communiqué de presse, etc.*

**Pour un service rapide et professionnel, contactez Jeanny au 418 860-2299.**

## RECHERCHE

**Articles de cuir et anciens colliers de perles ou autres, laine à tricot, tiges de fibre de verre, pour les recycler en divers objets artistiques.**

**Vous avez de ces articles que vous seriez prêts à laisser aller en sachant qu'ils auront une nouvelle vocation?**

**Contactez-moi (Sébastien) 723B, rue du Patrimoine, au 418 605-1636 (répondeur).**



### COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

**À Cacouna.**

**Cours en petit groupe de 2 à 4 ou cours privé.**

**Adapté à vos besoins.**

*Pour informations contacter:*

**Karen-Ann Fallu  
418 867-4439**

### HOMMAGE À MES AMOURS

*Je tiens à rendre hommage à mes Amours!*

*J'ai l'impression que mon homme pratique les arts martiaux depuis toujours! Et maintenant, il l'enseigne à beau coup de jeunes et moins jeunes, dont nos enfants!*

*La famille Boucher a participé à la compétition de Karaté Kempo Sherbrooke Open, le 23 mai dernier! Et les 3 sont revenus avec 5 médailles en tout! Alors je tiens à féliciter Jymmi pour ses 2 médailles d'argent (1 en combat au sol, 1 en kata), Kéryan, 2 médailles de bronze (1 en combat, 1 en kata) ainsi que Seinsei Denis Boucher qui a remporté 1 médaille d'or en kata armée.*

*Ils ont tous travaillé très fort pour arriver à ce résultat!*

*Je veux vous dire BRAVO mes amours!  
Continuez de vivre votre passion à fond!*

**Lucy-Nadia Castonguay**

**MEMBERSHIP DE SOUTIEN (5.\$)**

**Votre SUPPORT est IMPORTANT !**



## HORAIRE

**MERCREDI AU SAMEDI**  
**9h à 17h**  
**jeudi jusqu'à 21h**  
**+ Mardi 9h à 17h**  
**à partir du 7 juillet**

**LE PETIT CHAPERON VERT**  
 Saveurs locales et bio  
 Marchandise vrac  
 Produits d'entretien  
 Noix biologiques  
 Épices et herbes  
 Cafés et tisanes

**CHEZ PABLO**  
 Toiles, Tricots,  
 Sculptures, Jouets  
 Livres, Cd

**L'ATELIER DES POSSIBLES**  
 Coin jeux - lecture  
 Ateliers  
 Rencontres - Échanges

**LA RUMEUR DU LOUP**  
 QG de rédaction

# Au fil des marées d'été

JUILLET 15			
1 MER	2 JEU	3 VEN	4 SAM
2h59 16,0	3h41 16,7	4h24 17,1	5h08 17,6
9h39 2,6	10h20 2,2	11h00 1,4	11h43 1,4
15h31 13,1	16h13 13,5	16h56 13,9	17h41 14,2
21h23 3,0	22h07 2,6	22h51 2,2	23h38 2,2
5 DIM	6 LUN	7 MAR	8 MER
5h54 17,6	0h27 2,2	1h21 2,6	2h20 3,4
12h26 1,4	6h41 16,7	7h32 16,0	8h28 14,7
18h27 14,2	13h13 1,4	14h02 2,2	14h56 3,0
	19h17 14,2	20h11 14,2	21h09 14,2
9 JEU	10 VEN	11 SAM	12 DIM
3h28 3,8	4h44 4,1	6h01 4,1	0h24 14,7
9h29 13,5	10h38 12,6	11h50 12,2	7h10 3,8
15h55 3,4	16h59 3,8	18h03 4,1	12h58 12,2
22h11 13,9	23h18 14,2		19h03 4,1
13 LUN	14 MAR	15 MER	16 JEU
1h24 15,1	2h18 16,0	3h06 16,3	3h50 16,7
8h10 3,4	9h02 2,6	9h47 2,2	10h29 2,2
13h58 12,2	14h50 12,6	15h35 13,1	16h17 13,5
19h58 3,8	20h48 3,4	21h33 3,0	22h15 3,0
17 VEN	18 SAM	19 DIM	20 LUN
4h31 16,7	5h10 16,3	5h48 16,0	0h12 3,4
11h07 2,2	11h42 2,2	12h16 2,6	6h26 15,1
16h57 13,5	17h36 13,5	18h14 13,5	12h50 3,0
22h55 3,0	23h34 3,0		18h52 13,5
21 MAR	22 MER	23 JEU	24 VEN
0h50 3,8	1h31 4,5	2h17 5,0	3h12 5,3
7h03 14,2	7h42 13,1	8h25 12,2	9h14 11,4
13h23 3,4	13h58 4,1	14h38 4,5	15h25 5,0
19h31 13,1	20h12 12,6	20h58 12,2	21h52 12,2
25 SAM	26 DIM	27 LUN	28 MAR
4h21 5,7	5h39 5,7	6h49 5,3	0h57 13,9
10h14 10,6	11h25 10,6	12h34 10,6	7h46 4,5
16h22 5,3	17h25 5,3	18h27 5,0	13h33 11,0
22h53 12,6	23h57 13,1		19h24 4,5
29 MER	30 JEU	31 VEN	
1h50 14,7	2h37 16,0	3h23 16,7	
8h34 3,4	9h17 2,6	9h58 1,8	
14h23 12,2	15h09 13,1	15h52 13,9	
20h16 3,8	21h04 2,6	21h50 1,8	

AOÛT 15			
1 SAM	2 DIM	3 LUN	4 MAR
4h07 17,6	4h52 18,0	5h37 17,6	0h14 1,1
10h40 1,1	11h21 0,7	12h04 0,7	6h25 17,1
16h36 14,7	17h21 15,5	18h07 16,0	12h48 1,1
22h37 1,4	23h25 1,1		18h55 15,5
5 MER	6 JEU	7 VEN	8 SAM
1h06 1,8	2h04 2,6	3h10 3,4	4h26 4,1
7h14 16,0	8h08 14,2	9h08 13,1	10h16 11,9
13h35 1,8	14h26 2,6	15h24 3,4	16h31 4,1
19h46 15,5	20h42 14,7	21h44 14,2	22h54 13,9
9 DIM	10 LUN	11 MAR	12 MER
5h47 4,1	0h07 13,9	1h13 14,2	2h08 15,1
11h32 11,4	7h01 4,1	8h01 3,8	8h50 3,4
17h43 4,5	12h46 11,4	13h47 11,9	14h37 12,2
	18h50 4,5	19h48 4,1	20h37 3,8
13 JEU	14 VEN	15 SAM	16 DIM
2h55 15,5	3h36 16,0	4h13 16,0	4h49 16,0
9h32 3,0	10h08 2,6	10h41 2,6	11h12 2,6
15h20 13,1	15h58 13,5	16h33 13,9	17h08 13,9
21h20 3,0	22h00 2,6	22h37 2,6	23h12 2,6
17 LUN	18 MAR	19 MER	20 JEU
5h23 15,5	5h57 14,7	0h21 3,0	0h57 3,8
11h42 2,6	12h11 3,0	6h31 14,2	7h06 13,1
17h42 14,2	18h15 13,9	12h41 3,4	13h13 3,8
23h46 3,0		18h50 13,9	19h27 13,5
21 VEN	22 SAM	23 DIM	24 LUN
1h38 4,1	2h27 5,0	3h31 5,3	4h52 5,7
7h45 12,2	8h31 11,4	9h28 10,6	10h40 10,3
13h49 4,1	14h33 5,0	15h29 5,3	16h39 5,3
20h10 13,1	21h00 12,6	22h02 12,6	23h13 12,6
25 MAR	26 MER	27 JEU	28 VEN
6h13 5,3	0h24 13,5	1h24 14,7	2h16 16,0
11h58 10,3	7h17 4,5	8h08 3,4	8h52 2,2
17h54 5,3	13h05 11,0	13h59 12,2	14h46 13,5
	19h00 4,5	19h56 3,4	20h47 2,2
29 SAM	30 DIM	31 LUN	
3h03 16,7	3h47 17,6	4h33 18,0	
9h33 1,4	10h14 0,7	10h55 0,2	
15h30 14,7	16h14 16,0	16h58 16,7	
21h35 1,1	22h22 0,2	23h10 0,2	

SEPTEMBRE 15			
1 MAR	2 MER	3 JEU	4 VEN
5h18 17,6	6h05 16,7	0h49 1,1	1h45 2,2
11h37 0,2	12h20 0,7	6h54 15,5	7h47 13,9
17h43 17,1	18h30 16,7	13h06 1,8	13h56 3,0
23h58 0,2		19h19 16,0	20h14 15,1
5 SAM	6 DIM	7 LUN	8 MAR
2h50 3,4	4h07 4,1	5h31 4,5	6h46 4,5
8h46 12,6	9h55 11,4	11h15 10,6	12h33 11,0
14h54 3,8	16h05 5,0	17h25 5,3	18h38 5,0
21h17 14,2	22h30 13,5	23h49 13,5	
9 MER	10 JEU	11 VEN	12 SAM
0h59 13,5	1h54 14,2	2h38 14,7	3h16 15,1
7h44 4,1	8h30 3,8	9h07 3,4	9h40 3,0
13h34 11,4	14h20 12,2	14h59 13,1	15h33 13,9
19h37 4,5	20h25 3,8	21h05 3,0	21h42 2,6
13 DIM	14 LUN	15 MAR	16 MER
3h51 15,1	4h24 15,1	4h56 15,1	5h28 14,7
10h09 2,6	10h38 2,6	11h05 2,6	11h33 3,0
16h06 14,2	16h38 14,7	17h09 14,7	17h41 14,7
22h16 2,6	22h49 2,2	23h21 2,6	23h54 2,6
17 JEU	18 VEN	19 SAM	20 DIM
6h01 13,9	0h30 3,0	1h09 3,8	1h55 4,5
12h03 3,0	6h35 13,1	7h13 12,2	7h58 11,4
18h14 14,7	12h34 3,4	13h10 4,1	13h53 5,0
	18h49 14,2	19h30 13,5	20h19 13,1
21 LUN	22 MAR	23 MER	24 JEU
2h54 5,0	4h14 5,3	5h39 5,3	6h46 4,5
8h54 10,6	10h07 10,3	11h29 10,6	12h39 11,4
14h49 5,3	16h04 5,7	17h28 5,3	18h39 4,5
21h20 12,6	22h35 12,6	23h53 13,5	

## AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité est soucieuse de faciliter l'intégration des nouveaux résidents dans la vie communautaire et démocratique.

**NOUS VOUS INVITONS À LAISSER VOS COORDONNÉES AU BUREAU MUNICIPAL.**

Vous pourrez bénéficier d'activités d'accueil et de réseautage, ainsi que d'une pochette d'accueil spécialement préparée pour vous. Vous trouverez dans cette pochette différentes informations liées à la vie courante, aux ressources disponibles, à la vie démocratique, etc.



**NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES**  
 MARCHÉ DESBIENS & FILS, CHEZ PABLO (714 DU PATRIMOINE)  
 DÉPANNEUR KAKOU, BUREAU MUNICIPAL  
 OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:  
[journalepik.com](http://journalepik.com) - [epik@videotron.ca](mailto:epik@videotron.ca)